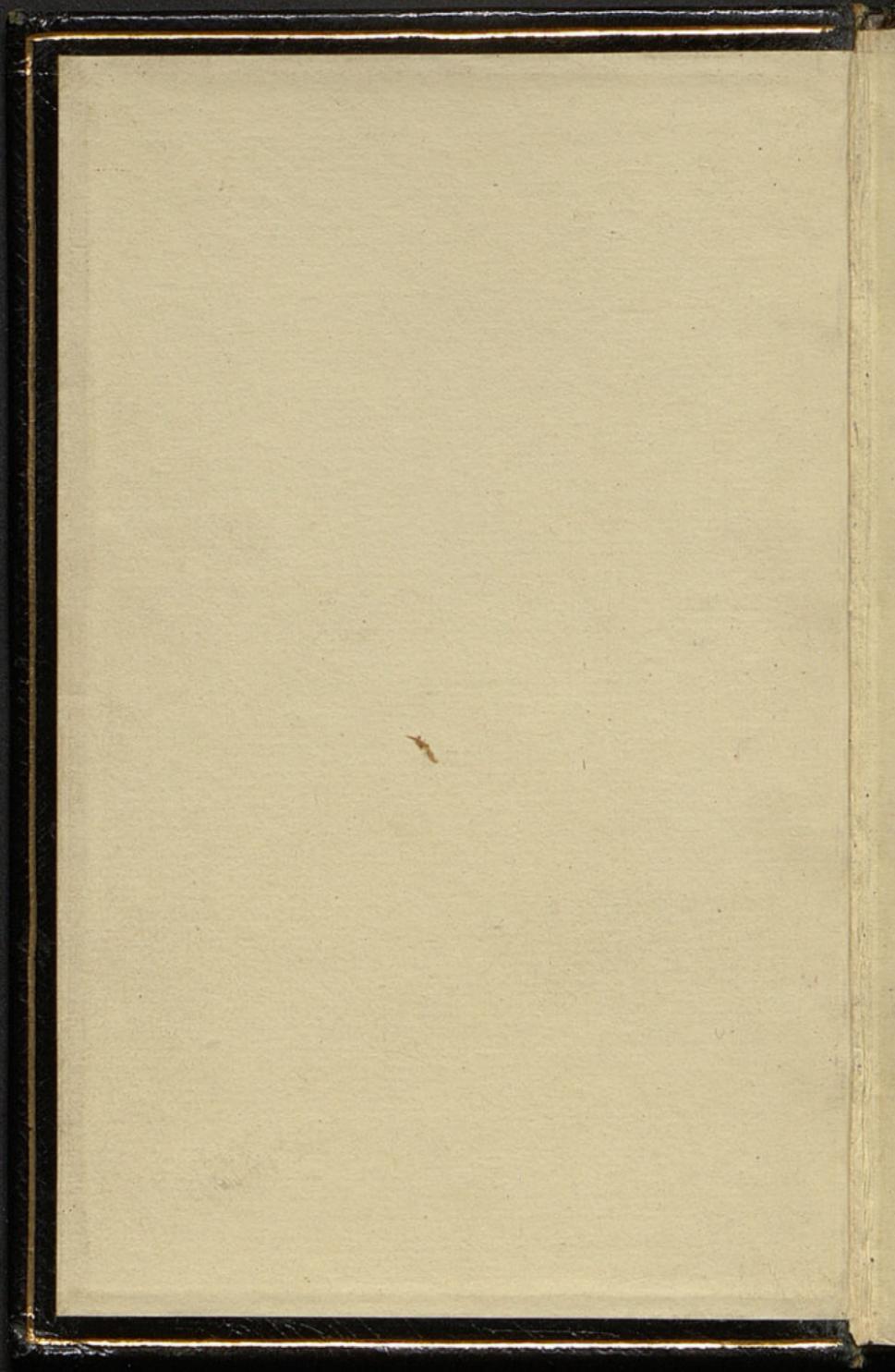
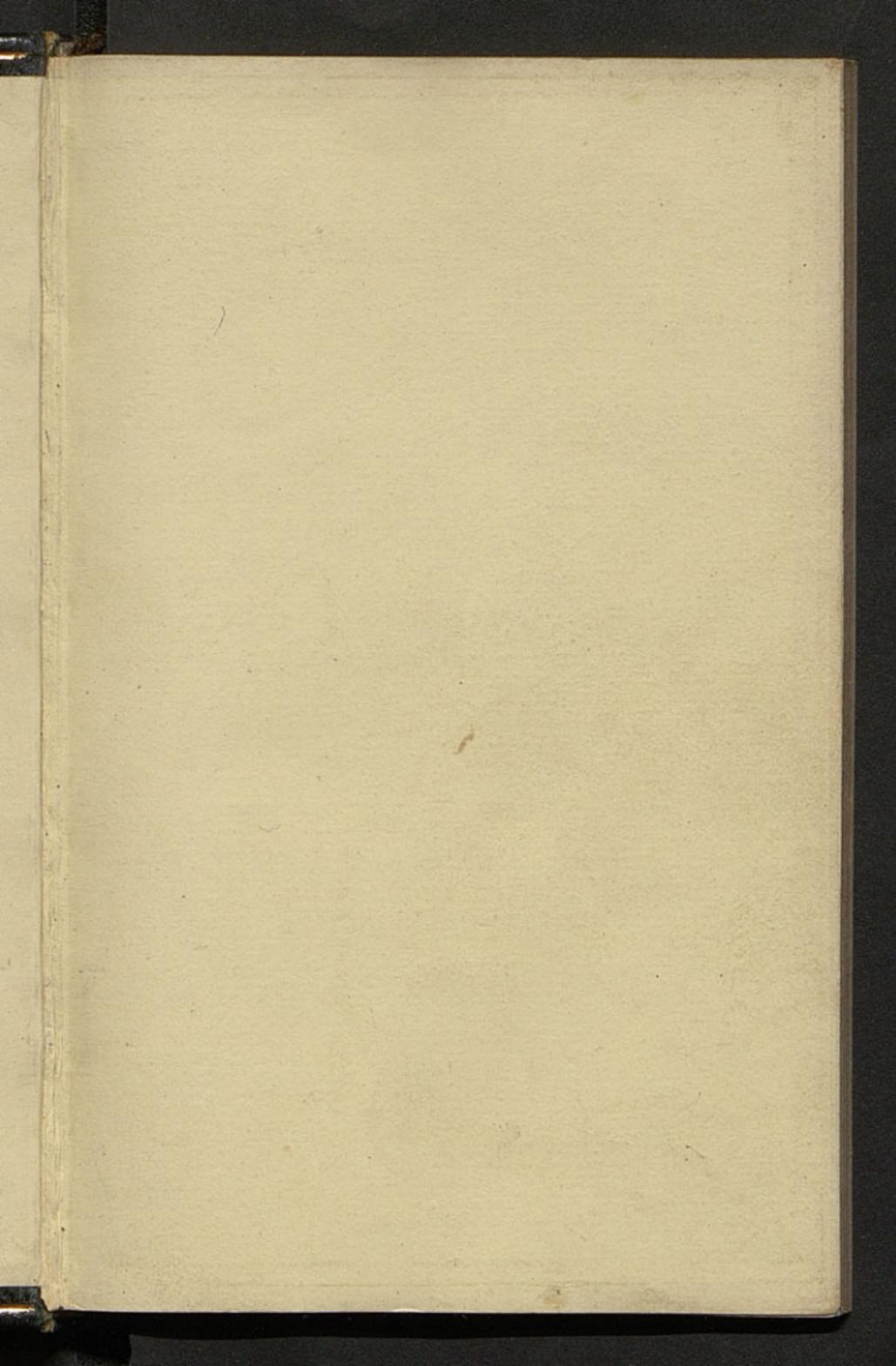
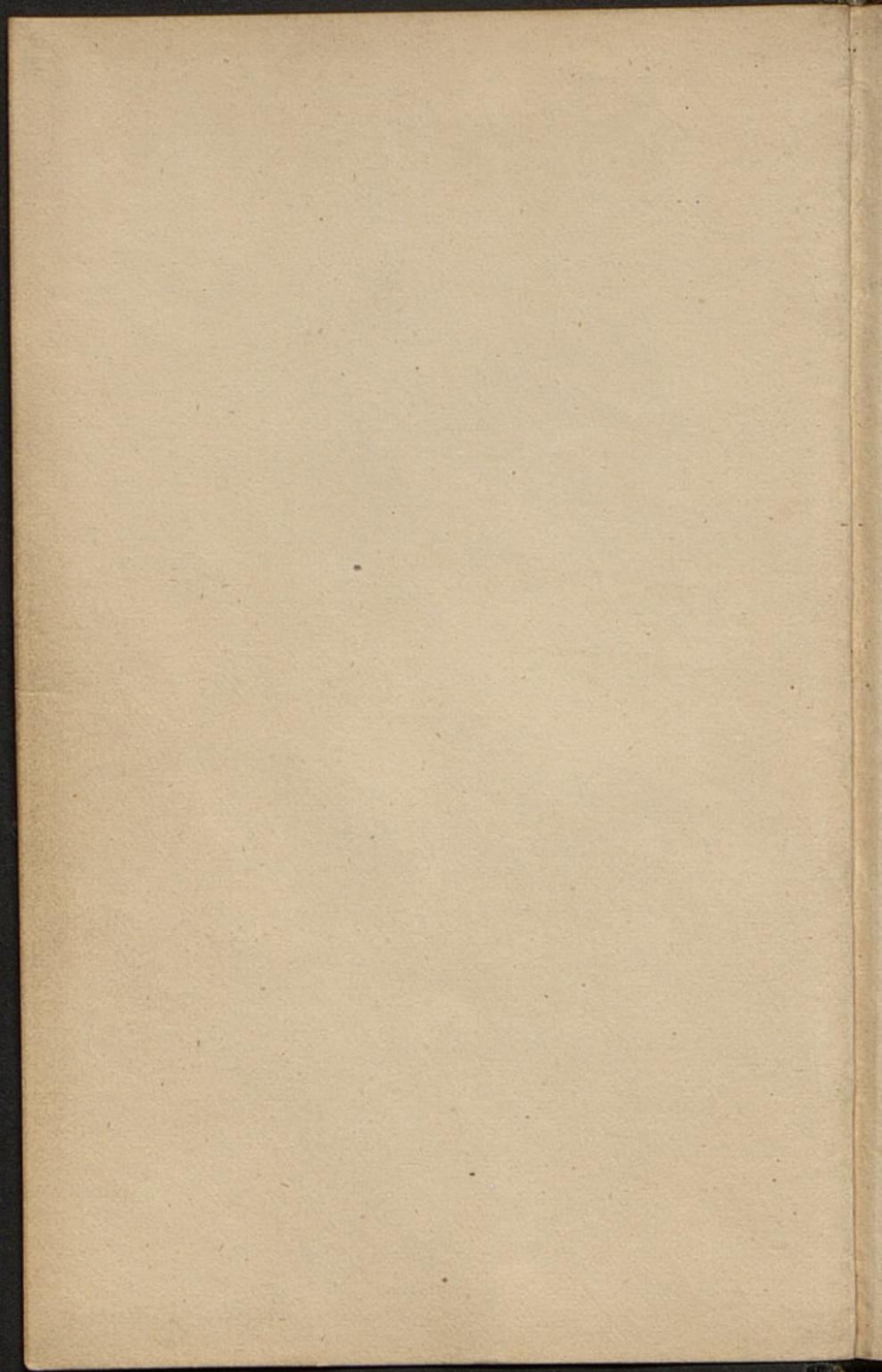
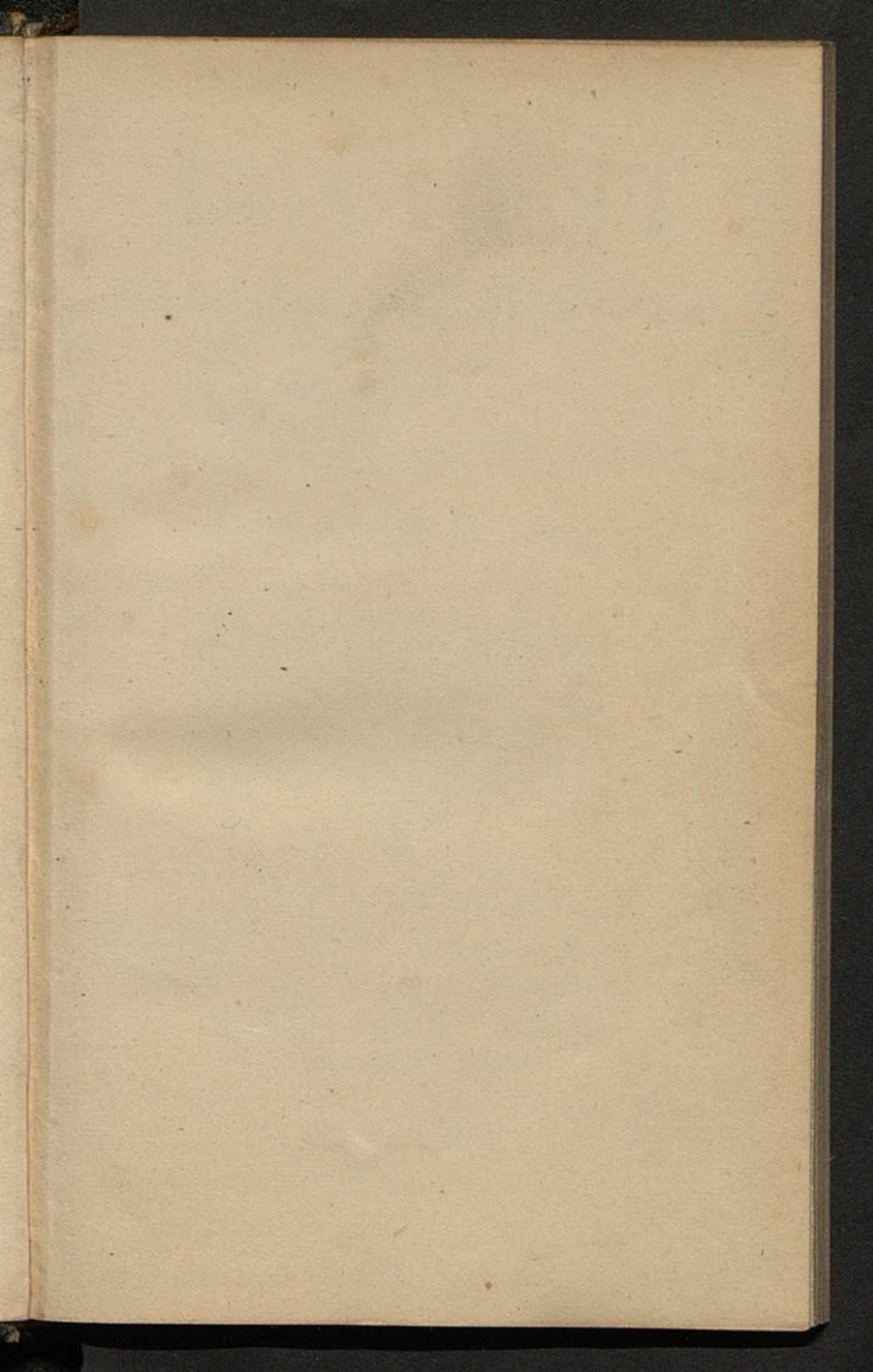


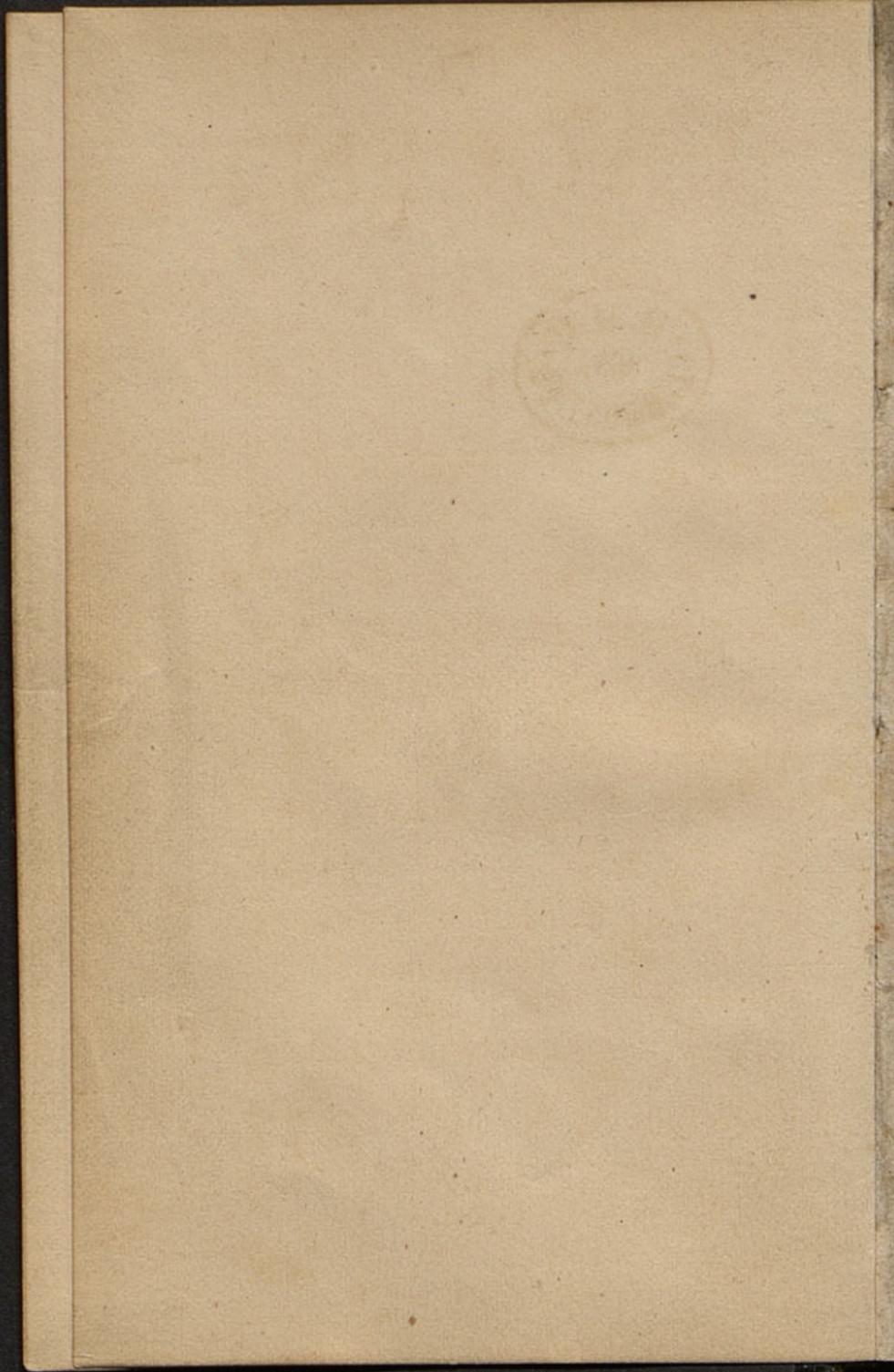
05











IAP 0174

DE A. 30105

L'ACCENT

DE LA LANGVE FRANCOISE,



ET

LA MANIERE DE LE PURIFIER

dans nôtre Province.



A CLERMONT ;

De l'Imprimerie de NICOLAS JACQUARD,
premier Impr. & Lib. ordinaire du Roy,
de Monseigneur l'Evêque
& du Clergé.

M. DC LXXII.
AVEC PERMISSION.

ADOLPH
LACENT



dans nos Provinces



A CLERMOY
De l'Imprimerie de Nicolas Leclercq
premier Imprim. & Lib. ordinaire du Roy
de Montargis le 17^{es} jour
de May 1783

M. DCCXXXIII



A M A D A M E,
M A D A M E
D E
S A I N T H E R E M
Abbesse de l'Eclache.



A D A M E,

*Je ne vous offre pas ce
Traitté , dans la pensée de
vous faire un Prezant : c'est*

E P I T R E.

seulement affin que vous en
 disiez vôtre sentiment ; &
 que vôtre autôrité luy donne
 cours ; ou qu'elle le fasse con-
 danner au Public , s'il est
 indigne de parêtre. Si j'étois
 à Paris , ou que ie l'eusse
 dressé pour toute la France ;
 ie l'aurois prezanté à quel-
 ques - uns de l'Academie ,
 comme aux Juges ordinaires
 de la Langue. Mais dans
 la Province , Vous seule ,
MADAME , nous tenez
 lieu d'une Academie toute
 entiere ; ie ne fay capital
 que de vôtre sentiment ; &
 vous voyez que ie n'ay de-

E P I T R E.

mandé l'Approbation de personne. Ce n'est pas que ie n'y revere bien des gens, par leur bel esprit, & par leur erudition : mais c'est que j'établis pour principe, qu'il faut outre cela plusieurs autres qualitez, pour juger sainement de la Langue, & de l'Accent : il faut la Naisance, & l'Education ; il faut avoir été dans le Grand Monde ; il faut continuer de pratiquer les honnêtes gens : & comme c'est un malheur, & non pas un crime, à beaucoup de personnes de merite de nôtre Pro-

E P I T R E

vince, de n'avoir pas tous ces avantages ; c'est un bonheur, qui donne un fort grand lustre à votre mérite, MADAME, de les posséder parfaitement. Vous avez cette illustre Naissance du premier ordre, sur laquelle une sçavante plume de nôtre siecle travaille il y a déjà du tems ; ie ne veux pas icy toucher ce beau Sujet, qui ne doit pas être traité legerement : & ie me contente d'observer, que le beau sang étant la source de ces Esprîs subtils, qui servent aux organes & aux

E P I T R E.

belles operations de l'ame ;
 il semble que les vôtres ,
 M A D A M E , ont été for-
 mez de ce qu'il y avoit de plus
 pur & de plus fin dans la
 Genealogie de S^T HEREM :
 rien du Monde ne ressent
 mieux son feu tombé des
 Astres , que celuy qui vous
 anime : on diroit , dans vô-
 tre conversation , que vôtre
 ame , en descendant du Ciel ,
 se repoza sur vos lèvres ,
 pour s'énoncer elle-même : &
 vous avez un si grand dégag-
 ement , que si tout le Mon-
 de étoit animé de vôtre fa-
 çon , ie ne scay si les Impies

E P I T R E:

*se fussent iamais avizez de
douter, si les Ames sont spi-
rituelles. Avec cette belle
Naissance, vous avez eu
l'Education excellante, en
Province & dans Paris :
vous avez vû le Grand
Monde; & dans ce Grand
Monde, l'Air de spirituali-
té qui vous est si particulier,
vous a toujours attiré la
conversation de ce que l'on
y voit de plus grand. Cer-
tainement il n'est pas étran-
ge, que tant de bons princi-
pes vous ayent âquis cette
admirable facilité de bien
dire, que l'on voit en si
pen*

E P I T R E.

peu de personnes ; Car vous
 dittes les choses nettemant, &
 delicatemant : vous les dittes
 sans affeterie , sans étude ;
 & l'art ne ſçauroit parve-
 nir à la belle maniere , où
 la Naiſſance & l'Education
 vous ont conduite. Je n'ay
 pas peur , en vous parlant
 ainſi , M A D A M E ; de
 troubler vôtre modestie : par-
 ceque ie ſçay qu'il n'y a que
 les ames basses qui ſoient
 ſenſibles à l'applaudiſſemant :
 celles qui ſont dans vôtre
 élevation , tirent toute leur
 gloire de leur propre fonds :
 & quand elles ſont auſſi re-

E P I T R E

ligieuzes que vous l'êtes ;
elles rapportent à Dieu toute
la gloire de ce qu'elles
sont , & de ce que l'on dit
à leur avantage. Je ferois
bien plus de pene à la severité
des Devôs du tems ,
qui ne voulans pas que les
personnes religieuzes parlent
iamais qu'à leur Directeur ,
ny qu'elles lisent d'autres
Livres , que ceux qui traitent
de Devotion ; ils s'offenceroient
sans doute , que ie vous loïe,
MADAME, de voir le Grand Monde ;
& que ie vous presente
un Traitté De l'Accent.

E P I T R E.

Mais la pene que ie puis leur faire , ne m'en fait point du tout : il me suffit que tous ceux qui ont du sens , tombent d'accord qu'une illustre Religieuze qui a autant de fermeté que vous , est plus propre à inspirer la Vertu au Grand Monde qu'elle pratique , que beaucoup de Sauvages solitaires. Et pour ce Traitté De l'Accent ; puisque ce sujet est propre à la Chaire , aussi bien qu'au Barreau ; et qu'il peut être sanctifié par l'usage : pourquoy est-ce qu'une personne consacrée à Dieu

E P I T R E.

n'en peut pas dire son sentiment ? Si vous l'approuvez, MADAME, j'auray cette satisfaction particuliere, d'être utile à Mesdemoizelles vos Nieces qui sont sous vôtre conduite, & dont vous formez également bien l'esprit, les mœurs, & la Langue. Je ne pretans pas qu'il m'en revienne iamais de la gloire; puique ie ne veux point que vous scachiez autre chose de moy, sinon que ie suis entierement, MADAME,

Vôtre tres-humble & tres-obeyssant Serviteur,



P R E F A C E.



O M M E les autres Provinces n'ont jamais disputé à celle d'Auvergne, la gloire d'être fertile en bons esprits : & de les surpasser ordinairement, dans le panchant & dans la capacité que nous avons pour les sciances & pour les Affaires : aussi nous ne scaurions nous défandre du iuste reproche que l'on nous fait, d'avoir l'Accent fort mauvais. Ce défaut, qui est incontestable, fait trouver de la rudesse, dans toutes nos

P R E F A C E.

Actions publiques , & dans nos entretiens particuliers : & tout l'esprit , la solidité , & la science que l'on y fait parê- tre , ressemblent à ces personnes mal-mises , qui ont toujours mauvaise grace ; quoy qu'elles ne soient jamais vêtues , que d'or & de soye. Il est vray que depuis quinze ou vint-ans, l'on commence d'en revenir : le soin que plusieurs personnes de qualité ont pris, d'élever leurs Enfans à la Lan- que Françoise ; & apres cela , le commerce des Etrangers , faisant un heureux change- ment d'Accent , qui est tout visible à ceux qui ont été quelque tems absens de la Province. Mais il faut avouër qu'il y a encore beaucoup a

P R E F A C E.

faire pour achever un si bel ouvrage. Parceque toutes les maisons n'ont pas l'inclination,ny le pouvoir de donner cette education aux jeunes gens:& que l'exemple de ceux qui la reçoivent, est une voye trop foible & trop longue, pour faire une reformation generale. Il semble qu'il est tout a fait necessaire, de donner des Regles ; afinque la raison & l'étude puissent fortifier l'éducation & l'exemple : & qu'une perfection, qui ne vient que de naître dans un petit nombre de gens de qualité , puisse , par une serieuze application, s'affermir dans celles-là même; & apres, se répandre dans la multitude.

L'Accent est la seule partie

P R E F A C E.

de l'Orateur, que l'on n'a encore prêque point réglée dans nôtre Langue. Il y a du moins six cens ans, qu'on travaille à la former, selon la supputation de ces Auteurs, qui la font naître au tems de Louys le ieune, qui regnoit en 1137. Mais apres tous les soins qu'on en a pris, sous les Regnes suivans ; jûqu'à celuy de nôtre Monarque invincible, ou nos Ecrivains se glorifient de l'avoir élevée dans sa derniere perfection; on ne trouve point de Traitez en faveur de l'Accent ; qui en est pourtant un des plus beaux ornemens. C'est peut être, parce que l'Accent étant un *Ton de voix*, il est difficile de le regler par écrit ; & que cela se doit faire

Entre-
tiens d'A-
riste.

Diffici-
lior ob-
servatio
est per te-
nores vel

P R E F A C E.

par des instructions vivantes, comme l'on regle les Tons de voix en Musique. Ou cela vient de ce que les Auteurs qui ont travaillé à la Langue, ont eu assez d'affaire, à dresser les autres Regles du discours, ou enfin étans originaires, ou faisans leur sejour, au pais du beau Langage, ils se sont contentez d'y voir l'Accent dans sa pureté ; & ne se sont pas foudiez de reformer celuy des Provinces.

accentus
.....
illa per
sonas ac-
cidunt,
quæ de-
monstrari
scripto
non pos-
sunt, vi-
tia oris &
linguæ.
Quintil.
l. 1. c. 55.

Quoy-qu'il en soit, mon dessein n'est pas tant, de regler l'Accent en general ; que de marquer les défauts particuliers de la Province : & ie ne veux toucher la maniere dont l'on doit prononcer dans les autres pais ; qu'autant qu'il

P R E F A C E.

fera necessaire pour perfectionner le nôtre.

Nous ne devons pas attendre cet office des Etrangers ; qui connoissent trop peu nos vices, & s'interessent encore moins en nôtre amendement. Ceux même de nos Provinciaus, qui n'ont pas passé bien des années hors du païs, ne sont pas capables de cette entreprize. Parce qu'ils sont trop acôûtumés au mauvais Accent qui regne parmy nous ; & ne respirent pas un air assez libre, pour faire le discernement de ses impuretez. C'est donc proprement le soin de ceux qui ont demeuré longtems en diverses Provinces ; qui ont eü le loisir d'en remarquer les divers Accents ;

P R E F A C E.

qui s'y font serieuzement appliquez; & qui par un million d'avis, ou de corrections qu'ils ont receuës de ceux qui parlent iuste, ou qu'ils ont ouïes donner à d'autres, ont enfin compris leurs propres défauts, & formé de bonnes idées de l'Accent.

Tout inconnû que ie suis, ie n'oze pas me metre dans le nombre de ceux qui ont fait ce beau progres, parmi les soins que l'on a pris de moy dans la Province & au dehors. Je reconnois même ingenûment, que ie n'ay pas aquis ce bel Accent que ie remarque en bien des gens: & que ie negligé beaucoup de pratiquer les Regles que i'ay apprizes, l'oze pourtant donner

P R E F A C E.

au Public ma Theorie, comme un modele, sur lequel i'ay crû qu'il y avoit des bons traits à copier : & qui peut être utile à des personnes qui n'en ont point de meilleur.

Je n'ignore pas les difficultez de mon entreprise. Je sçay que ie heurte un vice public, qui regne dans la multitude, même des honnêtes gens, des Doctes, des Orateurs. Il y regne sans y être connû : la plûpart de ceux qui parlent mal, croyans de parler assez bien, & ne discernans qu'un tres-petit nombre de leurs defaus. On ne sçauroit donc communement agréer des Regles, qui sont contraires à un mauvais Accent, inconnû, naturalisé, & qui plaît. Ceux mêmes,

P R E F A C E.

mêmes, qui souhaitent de se
connoître, & de s'instruire,
m'accuseront de parler à cre-
dit; de deposer du *Bel Vzage*,
sans le sçavoir; & de donner,
de mon auctorité, des Loix à
la Langue, qui n'en peut re-
cevoir d'aucun Particulier.
L'appuye toutes ces difficul-
tez, de la belle remarque de
Quintilien, dans le premier
Livre de ses Institutions,
Chapitre sixième. *Il y a,*
dit-il, quatre principes d'où l'on
doit tirer le beau discours: la Rai-
son; l'Antiquité; l'Auctorité des
Historiens, & des Orateurs; &
l'Vzage. Le sentiment des grands
hommes, en matiere d'Eloquence,

Sermo
constat
ratione,
vetustate,
auctoritate, consuetudine. Auctoritas ab Oratoribus, vel Historicis
peti solet . . . : Cum summorum in eloquentia virorum iudicium,
pro ratione; & vel error honestus est, magnos duces sequentibus.
Consuetudo verò certissima loquendi magistra; utendumque
sermone, ut numo, cui publica forma est. Omnia tamen hæc
exigunt acere iudicium.

P R E F A C E.

tient lieu de puissante raison ; & il y a de la bien seance, d'errer à la suite des grands Capitaines. Mais l'Vzage est le maître infailible de la Langue: car il est du discours comme de la monnoye, dont il ne faut recevoir que celle qui a cours. Enfin tout cela demande un discernement fin.

Il avoit dit un peu auparavant, en faveur de l'Vzage. Le plus seur est de suivre l'Vzage; il y a toujours du peril d'inventer, car si ce que l'on invente est reçu, la gloire que l'on en retire est fort petite; & s'il est méprisé, on se fait moquer de soy. Ay-je donc ce Discernement fin, qui est nécessaire, pour connoître le bel usage; pour choisir les Auctoritez des grands hommes; pour discerner ce qui est nouveau, d'avec l'Antiquité;

Utrius uti-
tius uti-
mur nova
non sine
periculo
quodam
fingimus.
Nam si
recepta
sunt, mo-
dicam
laudem
asserunt
orationi:
repudia-
ta etiam
in iocos
exerunt.
Quintil.
l. 1. inst.
s. 5.

P R E F A C E.

& pour appuyer par le *Raisonnement*, ce qui ne le sera pas par les autres trois principes.

Toutesfois, ces difficultez ne me rebutent point. Je prie seulement le Lecteur, de convenir avec moy de deux choses : Qu'il regne un fort méchant Accent dans la Province ; & que nous sommes charmés de celuy des Etrangers, qui viennent de la Cour, ou des Provinces qui l'environt. Cela supposé, je demande, si avec quelque étude, on ne peut pas marquer en particulier, en quoy consiste le mauvais Accent qui nous offense en Province, & celuy qui nous charme dans les Etrangers? Ne peut-on pas trouver en detail, les beaux traits

P R E F A C E.

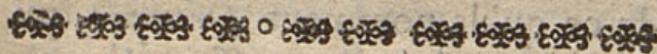
d'un visage qui nous ravit; & les laideurs d'un monstre qui nous épouvante ? Cela seroit bon aux personnes qui ne regardent les choses que légèrement : mais sans doute cela ne passe pas la capacité des Curieux.

Après tout , ie ne donne pas toutes mes observations, pour incontestables : mais aussi l'on doit avoüer qu'elles ne sont pas toutes reprehansibles : & pourvû qu'il s'en trouve de justes , j'espere qu'elles seront toutes utiles; & que ce Traitté servira au Public : parce qu'il pourra donner lieu à quelque severe Critique , qui suppléera à mon defaut ; & donnera à la Province l'instruction que ie luy souhaite , de quelle part qu'elle vienne.



DE L'ACCENT
DE LA LANGUE FRANCOISE
ET

LA MANIERE DE LE PURIFIER
dans nôtre Province.



CHAPITRE I.

Qu'est-ce que l'Accent ?



L'ACCENT, que les Anciens ont nommé, *l'Ame & le Temperament de la voix*, est une espece de *Ton*, dont il n'est pas bien facile de donner une description generale : parce qu'étant commun à toutes les Langues, elles ne le prennent pas toutes dans le même sens. Les Grecs, qui ont été si heureux,

à distinguer tout ce qui arrive en leur Langue, ont fait la différence de la *Longueur* & de la *Brièveté* des syllabes ; des *Accents*, des *Esprits*, des *Apostrophes*, & des *Contractions* : & ont donné des préceptes si clers & si nets, pour regler toutes ces espèces ; qu'il reste fort peu de choses indecises dans leur langage. L'Accent ne fait donc chez eux, qu'une piece de ce qu'ils nomment. *Orteopée*, qui est la beauté de l'expression. Il consiste dans l'élevation, ou dans l'abaissement de la voix, sur certaines syllabes. Ils le distinguent en *Aigu*, *Grave*, & *Circonflexe*. Le premier élève la voix : le second l'abaisse : & le troisième l'élève & l'abaisse sur une même syllabe. Tous ces divers tons se forment par la seule ouverture ou clôture de la bouche ; & sans abbreger ou prolonger les syllabes au delà des limites qu'elles ont par les regles de la quantité.

Les Latins se sont efforcez d'accommoder ces divers Accents à leur

ὀρτο-
πεια.

Idest
emendata
cum sua-
vitate vo-
cum ex-
planatio.
Quintil.

Langue, comme l'on voit dans Quintilien, & en d'autres Auteurs. Mais n'ayans pas été aussi heureux à regler les autres tons de l'expression; ils ont donné lieu à tous les peuples, auxquels ils ont communiqué leur Langue, de la parler chacun à sa mode. Car si l'on assemble un Italien, un Espagnol, un Allemand, un François, & un Languedocien; & qu'on les prie de parler Latin; l'oreille ne sera pas moins choquée de la diversité de leur Accent, & de toute la maniere de prononcer; qu'elle l'est, d'entendre parmy nous parler François à cinq ou six personnes de diverses Provinces. Les uns diront *Elementum*; & les autres, *Elementom* (car les François prononcent l'o, pour u) l'Italien dit, *Deous, Angelous*; & le François, *Deus, Angelus*: celui-cy dit, *Cœlum, vicium, mihi*; & l'autre *Chœlum, vichium, miKi* Nous disons *me, te, de, re* &c. Et les Etrangers, *mai, tai, dai, rai* &c. Si vous demandez à tous

4 Du bon Accent

ces Docteurs assemblés, comme teste-
 ce qu'il faut prononcer *Ti*, devant
 une voyelle ; par exemple ; *initium*,
sapientia, *doctior*. Les uns répon-
 dront, qu'on doit dire, *inissium*, *sa-*
pienssia, *doccior* ; & les autres, qu'il
 faut prononcer, *inichium*, *sapienchia*
 &c. Si vous opposez *vites vitium*,
lites litium, *noctes noctium* : les uns
 & les autres ne sçavent que ré-
 pondre.

Cela fait voir, qu'après tous les
 soins des Orateurs, il reste dans le
 Latin plusieurs syllabes déréglées,
 dont on n'a pas pû fixer l'expression.
 Quintilien avouë que les Romains
 reprochoient souvent aux Etrangers,
 leur mauvaise prononciation, & que
 c'est un défaut inévitable : *sunt etiam*
proprij & inevitabiles soni, quibus
nonnunquam nationes reprehendimus.
 Mais si ces beaux genies eussent sçu
 dresser une méthode certaine, les Peu-
 ples s'y seroient assujettis aussi faci-
 lement, qu'ils ont fait à leurs Gen-
 res & à leurs Declinaisons.

de la Langue Françoise. §

Cette varieté, dans l'expression du Latin, ne consiste point dans les Accents *Aigu*, *Grave*, & *Circonflexe* : & puîque elle n'a point de nom particulier ; ne pouvons-nous pas dire, que ce sont en effet divers Accents, qui ne se reduisent point à ces trois especes communes à tous les Peuples ? Et par consequent, que l'Accent a, dans le Latin, des limites bien plus étenduës, que celles qu'on luy veut donner ?

Mais cela est incontestable dans nôtre Langue ; en laquelle outre l'*Aigu*, le *Grave*, & le *Circonflexe*, nous reconnoissons plusieurs autres especes d'Accent.

Premierement, nous disons que c'est une perfection de l'Accent, de prolonger, ou abbreger les Syllabes, quand il est necessaire : Ainsi il est du bel Accent, de prolonger une penultieme, qui finit par *n*, ou par *m* : Exemple : *Monde*, *Ample* : Nous accusons de mauvais Accent, nos Provinciaux, qui prolongent les

Voyelles , qui terminent les penultièmes Syllabes : Exemp. *Aymable*, *Execrable*, &c. L' Auteur des Entretiens d'Eugene & d'Ariste , dit dans le second Entretien , que *Nous ne metons point d'Accent sur les Syllabes qui precedent la penultième*. Il veut dire , que nous ne les prolongeons point : & quoy qu'il se trompe dans cette observation , il a pourtant raison de nommer *Accent*, la Longueur ou Brieveté des Syllabes.

Nous avons nos *Esprits* , ou Aspirations , aussi bien que les Grecs : nous nous en servons , dans le bel *Accent* , aux *Harangues* , *Heraut*, *Heros*, &c. Et dans cette Province, nous nous moquons , de l'*Accent*, du Vulgaire du Canton d'Issoire & d'Ardes , où l'on substitué des Aspirations , aux *l*: Exemp. ils disent *Chandabhei* , pour *Chandaley* , ou *Chandelier*. Nous uzons de *Contraction* , dans *Affaire* , *Defaire* , *Parfait* : car l'on prononce , *Afféra*,

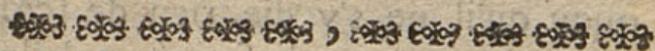
Defère, *Parfèt* ; reduisant ainsi la double *ai*, en *E* : au contraire, on prononce si fortemant l'*R*, en *Dire*, *Lire*, &c. qu'il semble qu'on en met deux.

Nous substituons souvant des lettres à d'autres. Le mauvais Accent nous fait dire en ce país, *Mondo*, *Liro*, &c. pour *Monde*, *Lire* : & en bel Accent, l'on dit *Allaient*, *Fesaient*, *Disaient* ; pour *Alloient*, *Fesoient*, *Disoient*, &c.

En fin l'Accent comprend encore les Masculins & les Feminins, Car nous appellons Syllabe Masculine, celle où l'on fait l'Accent aigu : comme *Liberté*, *Arritié*, toutes ces Syllabes sont Masculines, & aussi celles, où l'on fait l'Accent Circoufle, comme *Nous*, *Ton*, *Dont*, &c. Les Feminines sont celles où l'on met l'Accent grave : comme sont les Finales de ces mots *Faire*, *Dire*, *Princes*, *Etoiles*, *Disent*, *Aiment*, &c. Ceux qui n'ayans pas d'étude, ne connéssent point ces

differences d'Accent, Aigu, Grave, & Circonflexe ; discerneront les Feminines des Masculines : en ce que les premières se prononcent en fermant la bouche ; en sorte qu'elles semblent expirer entre les lèvres , comme l'on voit dans les Finales de *Dire, Etoiles, Aiment, &c* Et les Masculines se prononcent à bouche ouverte, comme *Dont, Ton, Lite, té, Alloit, &c*

De toutes ces observations ie conclus, que nous donnons en France plus d'étendue à l'Accent, que l'on n'a jamais fait en Grece & en Italie : & nous le pouvons définir à nôtre façon ; *Un Temperament de la Voix, qui élève ou abbaïsse, abbrege ou prolonge, assure ou non, certaines Syllabes ; qui en supprime, adjoute, substituë, selon les Regles reçûës, ou-bien contre les Regles.* Si c'est selon les Regles, c'est le bon Accent : si c'est contre les Regles, c'est le mauvais Accent.



CHAPITRE II.

L'Importance du bon Accent.

DES cinq parties de l'Eloquence, on sçait bien que l'Invention est la plus sçavante; l'Ordre du Discours, est la plus judicieuse; l'Elegance, est la plus belle; la Memoire, la plus laborieuse; & le Recit ou la Debite, est la plus efficace & la plus forte. Mais si l'Elegance fait la beauté du Discours, il faut avouër, que de tous les traits qui la forment, l'Accent est le plus charmant: & sans ses douceurs, tout le reste ne fait qu'une beauté fiere, rude, & choquante. Je n'en veux point d'autre preuve que l'experience qui nous fait voir, que l'oreille a plus de plaisir dans l'entretien d'une simple Bergere de Bourges, de Bloys, ou de Tours;

quoy qu'il ne s'y die rien de sçavant, de rare, ny de figuré; qu'elle n'en a dans le sçavant Discours d'un Orateur de Languedoc, ou du haut Auvergne: parce que le mauvais Accent y est mêlé dans toutes les Syllabes; il n'en est point qui n'entre dans l'oreille, accompagnée d'une épine, & il ne se peut faire qu'un bouquet aussi herissé, ne blesse des sens tant soit peu delicats.

Il semble même que les beautez de l'Accent sont plus naturelles, que celles des autres parties de l'Elegance, & qu'elles ne dependent pas si fort de l'Usage: car un Provincial arrivant dans Bloys, est naturellement charmé de l'Accent qu'il y trouve, quoy qu'il ne l'ayt jamais experiunté: & cependant l'on ne peut pas attribuër ce plaisir à l'Usage. La raison de cela, est que l'Accent étant un Ton, ou un Tour de la Voix, il n'est pas étrange que la Voix étant naturellement agreable ou desaggreable, selon les diverses

dispositions des Organes , l'Accent plaise ou déplaise naturellement. Il est vray que c'est à l'Art à aider la Nature , & à rencontrer ces petits tours de Voix qui peuvent plaire , afin de les reduire en Regles , & en orner le Discours : comme c'est aussi à l'Art de dresser les Regles de la Musique & de tous les Concerts , afin de donner de la harmonie aux Voix & aux Sons. Il est constant qu'on ne peut pas dire que si un Concert de Voix ou de Luts, est plus agreable que l'autre , cela vienne de l'Usage : mais de ce que les Organes & les Instrumans étans naturellement plus doux , & rendans un son plus agreable à l'oreille ; l'Art a mieux rencontré le nombre, la quantité , & les proportions qui étoient nécessaires pour faire les Accords. Disons à peu près la même chose du Discours. Ce n'est pas tout de dire des choses sçavantes, de les dire en bel ordre , de parler en bons termes ; toutes ces choses

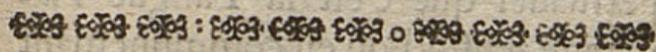
ne font que les delices de l'Esprit :
 mais pour plairre aux Sens , il faut
 avoir la Voix douce , & luy sçavoir
 donner un certain tour qui plaife ,
 & que l'on nomme le bel Accent.
 Et peut-être l'on pourroit par cette
 raison nommer l'Accent , un petit
 Concert , & une harmonie de let-
 tres & de syllabes,

Tenores,
 quos ab
 Antiquis
 dictos to-
 nores
 comperi,
 à verbo
 Græco

τόνος
 Quintil.
 suprâ.

Enfin ce qui acheve l'importance
 de l'Accent , c'est son utilité ; car
 il est d'un plus grand uzage que
 toutes les autres parties de l'Elegance , & même de la Retôrique.
 La sciance de l'Invention est odieuse
 dans les Conversations libres ; &
 mêler dans les Entretiens familiers
 des pieces d'érudition , à moins que
 l'on en soit prié , c'est ce que l'on
 nomme *Pedanterie* : y prononcer des
 Discours preparez , en quelle matiere
 que ce soit , il n'est rien de plus
 gehenant , & souvant de plus im-
 portun dans des Compagnies , où
 personne ne doit forcer les autres
 de l'écouter : Enfin y parler avec

impetuosité , & y employer les Gestes & les Mouvemans , c'est monter aux Rostres , pour ainsi dire , & haranguer en forme au lieu de converser. Mais le bon Accent est de la Ruelle , aussi-bien que du Bareau ; il adoucit l'ennuy des discours d'affaires dans le Cabinet ; il couvre les defaux de la Conversation familiere : en un mot , il est utile autant de fois que l'on parle ; & sans luy , on ne parle qu'en blessant l'oreille de ceux qui écoutent.



CHAPITRE III.

De la diversité de l'Accent.



OMME tous les hommes ont naturelemant les mêmes Organes, pour recevoir les mêmes idées ; comme ils ont le même esprit, pour former les mêmes pensées ; & enfin la même Langue , pour expliquer

ces pensées, de la même façon : il est impossible de s'imaginer, que dans la naissance du Monde, il y eut des Langages differents : & il semble hors de doute qu'il n'y eut qu'une seule Langue durant fort l'on tems. La Langue Syriaque n'est pas cette Langue primitive, comme Theodoret l'a soutenû en faveur de la nation : puîsqu'on sçait bien que cette Langue n'est pas plus ancienne que la Captivité des Juifs. Goropius a encore moins de raison, de vouloir persuader que c'est la Langue Flamande : enfin l'on est communément d'accord que c'est l'Hebraïque qui fut la Langue du Paradis Terrestre, & des Patriârches ; la Langue de toute la Terre jusqu'au Deluge, & jusqu'à la défaite des Géans. C'est dans cette pensée que Blaise de Vigenaire natif de nôtre Province, a pris soin de recueillir l'Alphabet & les Caracteres des Peuples de l'Afrique, de l'Asie, des Indes & du Japon : & de montrer que les

Elemans de ces Langues ont encore tant de rapport avec ceux de l'Hebraïque, après les changemens & les corruptions qui sont arrivées; qu'il est aisé de juger qu'elles en tirent toutes leur origine.

Tous les hommes n'ayans donc que la seule Langue Hebraïque, lors de la construction de la Tour de Babel, elle seule demeurant inviolable dans la famille dont les Hebreux devoient naître: toutes les autres familles qui descendoient de Noë, & qui étoient toutes dans cette assemblée, se trouverent soudainement partagées en autant de Langues capitales. La Grecque, la Latine, la Sclavonique, la Germanique, la Tartarique, l'Abyssine, &c. y furent ouïes: & chaque famille n'entendant que la sienne, elles commencerent à se regarder les unes les autres comme des Barbares, & penserent à se separer.

Par succession de tems, ces Langues capitales furent divisées en

plusieurs autres : car de l'Hebraïque dériverent les Langues qui partagerent l'Orient : de la Grecque, celles que l'on vit dans l'Asie mineure, dans les Mers, & au reste de la Grece : de la Tartarique, la Ruffiene, la Turque, &c. de la Sclavonique; la Polonoise, la Moscovite, &c. de la Latine; l'Italienne, l'Espagnole, & la Françoisse. La division passant encore plus avant, nous voyons que l'Italienne a sous elle près que autant d'autres Langues, qu'il y a de Provinces en Italie; & il en est de même de la Françoisse, de l'Espagnole, & de toutes les autres. Ce n'est pas que ces Langues capitales perissent, car le beau Grec, le beau Latin, le François, l'Italien pur, &c. restent du moins dans les Livres, & parmi les Sçavans. Mais les Peuples ne s'appliquans pas à en confirmer l'uzage, forment insensiblement un mauvais langage, qui devient enfin une langue près que toute nouvelle.

Mais

Mais ce que j'inferé de tout ce discours au sujet de l'Accent ; c'est qu'après le premier partage des Langues, qui arriva par un coup de la Justice de Dieu, toutes les autres divisions sont arrivées peu à peu ; premierement par l'alteration de l'Accent, qui s'étant changé par la negligence des hommes, les Langues capitales que Dieu avoit inspirées furent blessées. Après cela du changemant de l'Accent, on tomba dans le changemant des Termes, & enfin dans la corruption de toute la Langue. Pour arrêter ce progrez qui tendoit à rompre toute société, & à causer une nouvelle confusion de Langues ; les meilleurs Esprits de chaque Peuple firent des recueils des Termes, & de toute la maniere de parler des honêtes Gens ; & sur cét usage, dresserent de nouvelles Langues. Mais la negligence, le nouveau mélange des Nations, ou d'autres causes, ayans encore changé l'Accent & les idio-

mes de ces nouvelles Langues, il a falû faire de nouveaux preceptes, & de nouvelles Langues : de maniere qu'à examiner la chose de prés, c'est ordinairement par la corruption de l'Accent que les Langues commencent de changer.

En enffet, le mauvais Accent substitué fouvant des lettres à d'autres ; il fait des contractions & des additions, comme j'ay dit au Chap. 1. Mais n'est-il pas naturel, que de ces changemens de Lettres, on passe à celuy du mot tout entier, & du changemant des mots à celuy de la Langue ? Par exemple, lors que dans cõtte Province, au lieu de *Monsieur*, on prononce *Mouchieur*; & *Proupheto*, au lieu de *Prophete*; il est visible, que ce defaut, qui n'est que de l'Accent, est une grande disposition à changer les termes entiers. Et ce qui rend cette verité tout-à-fait sensible, c'est de remarquer, en venant de Paris, la diversité du Langage. Car il n'est rien

de plus differant que le Vulgaire de nôtre Province , & celuy de Paris, ou d'Orleans : & cette differance se forme insensiblement par l'alteration de l'Accent , que l'on trouve plus mauvais d'un lieu à l'autre , à mesure qu'on s'éloigne des belles contrées où il est assez pur. Ce progres de la corruption de l'Accent, fait que les lieux qui sont voisins , ne different entr'eux que dans l'Accent , & dans quelques lettres qu'ils suppriment , ou qu'ils ajoutent dans les mots : mais enfin par la suite de ce progres , les Pais extrêmes , comme Paris & l'Auvergne , se trouvent differents dans les termes , & dans la substance de la Langue.

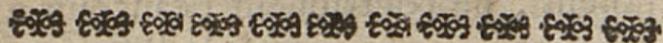
Aprés cette observation , ie ne puis m'empêcher d'admirer le genie du Siecle , qui ne cesse de se plaindre de ce que l'on n'écrit point en François comme l'on prononce. On trouve cela fort incommode aux Etrangers , qui ne peuvent point ap-

prendre nôtre Langue par la lecture de nos Livres. Et nos Auteurs se laissans vaincre à cette consideration, font des Livres, les plus conformes qu'ils peuvent à la maniere de prononcer. Il seroit bien mieux, ce semble, de parler comme l'on écrit, de rendre la parole la suivante de l'Ecriture; que de la rendre maîtresse: Parce que l'Ecriture étant solide & constante, on arrêteroit bien mieux le torrent de la corruption; & l'on fixeroit la Langue, plus facilement que l'on ne fait, en écrivant comme l'on parle; & en forçant l'Ecriture, de prendre toutes les modes de la Parole, qui est une volage; & qui ne demeure pas la même durant l'espace de vingt-ans, & dans l'intervalle de vingt-lieuës. La complaisance que nos Ayeuls, ont eue d'écrire par fois, comme l'on parloit de leur tems, est cause que nous n'entendons prêque point les vieux Livres qui nous restent: & aujourduy il nous vient des Let-

tres de la Cour, de plusieurs personnes de qualité, qui ne sçachans écrire, que comme l'on y parle; il faut des truchemans pour les expliquer. J'advouë qu'il seroit bon d'écrire comme l'on parle: mais ce seroit après avoir fixé la maniere de parler, & avoir arrêté le torrent de l'Uzage. C'est ce que firent les Grecs & les Romains. Ils consulterent une fois pour toutes, le bel Usage. Ils dresserent là-dessus, la Grammaire, les Rudimens, & les autres Regles; mais après cela, ces Regles ont commandé à l'Uzage, & à la maniere de parler. Si nôtre Langue étoit donc arrivée dans ce haut point de perfection, que quelques-uns veulent dire; il faudroit établir des Regles inviolables pour parler, sur ce bel usage prétendu: & après cela l'on pourroit garder comme les Grecs & les Latins, une grande uniformité entre le Langage & l'Ecriture. On parleroit comme l'on écrit, & l'on écriroit com-

me l'on parle. Mais durant le regne de la legereté dans la prononciation, ie ne pense pas qu'on la doive prandre pour la regle de l'Ecriture : autrement nous perdrons l'intelligence des Livres François, que l'on a écrits jusqu'à presant : & nos Neveux n'entendront pas les Nôtres.

Ce discours n'est pas tout-à-fait hors de propos : puîque c'est l'Accent qui donne la premiere atteinte à l'Uzage, & qui commence de changer la Langue. Il ne me reste qu'à observer, qu'il n'y a point de Ville qui l'ayt pur. C'est l'avantage de la Cour & de l'Academie. Mais l'Academie, & la Cour étans composées des gens de toutes les Provinces ; le bel Accent peut naître partout, quand on s'y applique. Et pour ceux qui negligent ; tout ce que l'on en peut dire ; c'est qu'il y a des Villes & des Personnes, qui ont moins de defauts, & plus de dispositions naturelles à bien parler.



CHAPITRE IV.

Des causes du mauvais Accent.

 L est du mauvais Accent, comme des maladies epidemiques : la cause en est tout-à-fait difficile à découvrir. C'est un mal populaire, si ancien, que l'on n'en sçait point le commencement : il est si bizarre, que chaque Province en a une espece particuliere, qui ne se répand point au dehors : & il est si opinia-tre, qu'on ne le sçauroit guerir universellemant. D'où est-ce que peut proceder un vice si étrange ?

L'Accent, aussi-bien que le Lan-gage même, & tous les accidans qui le suivent, étant un ouvrage de la bouche : on ne peut douter que la disposition des parties qui la com-

posent , ne contribuent beaucoup à la pureté , ou impureté de l'Accent.

S'il se treuve des contrées , où l'on ayt communement la bouche disposée de certaine façon , l'Accent y doit être particulier : & si l'on peut découvrir la cause de cette disposition des organes , on pourra rendre quelque raison de l'effet qu'elle produit.

Il est constant que du côté de France , on a communément la bouche petite , & la langue & les lèvres deliées : & c'est pourquoy l'on y parle avec une extrême facilité , on y prononce net , & le discours y est mieux formé qu'ailleurs , & plus beau. En Auvergne , & singulierement dans la Limaigne , on a la langue & les lèvres grosses & pezantes ; ce qui fait qu'on y parle lentement , & avec pene (quoy. que cette difficulté ne soit sensible qu'à ceux qui y font attention.) Comme les lèvres épaisses , ne se joignent & ouvrent pas si nettement , dans chaque expression ;

l'on

l'on ne sçauroit prononcer si parfaitement : & la nature n'étant pas portée à se faire, dans tous les mots, les petites violances qui seroient nécessaires, pour surmonter cette difficulté ; on prononce negligemment, & seulement autant qu'il est nécessaire, pour se faire entendre : de maniere qu'il n'est pas étrange, qu'il paraisse du mauvais Accent, & d'autres impuretés dans le discours. Enfin la pituite, dont cette sorte de Temperament abonde, humectant un peu trop les Organes, empêche la netteté de l'expresion ; contribue nôtre *chi*, *nij*, *dij*, &c. & cause d'autres defaus.

Dans le haut Auvergne, on a ordinairement la bouche fort grande ; ce qui fait que n'ouvrant les lèvres & les dents qu'à demy, on a l'Accent Languedocien ; comme ie l'ay fait observer à plusieurs personnes ; & chacun experimentera cét Accent en soy-même, si l'on essaye de parler les dents fermées ;



Mais à quoy rapporterons nous cette diverse disposition des Organes ? Sera-ce à la diversité des aliments, ou de l'air ? Ou bien aurons nous recours à la naissance : en disant que les premiers Peuples, qui habiterent chaque Canton, étans originaires de quelqu'un, qui avoit les Organes disposés de la sorte ; ont reçu & transmis à la Posterité cette conformation, avec l'Accent qui la suit ? On voit tous les iours, que les Enfans ressemblent à leurs Ayeuls, Bisayeuls, &c. ils ressemblent leur maladies : ils sont enclins à leur vices. Les Annales de Bourgoigne, disent de l'une des illustres Familles de cette Province, que d'antiquité, ces gens-là sont malins & pervers : ceux de cette maison qui vivent aujourduy, de l'un & de l'autre sexe, m'ont avoué que leur maison n'a jamais perdu cette réputation ; & ils travaillent efficacement à la maintenir. Je sçay bien aussi d'autres familles, qui naissent



avec certaine disposition des Organes, laquelle est connue; & qui leur donne un certain Accent tout propre, que ie ne veux pas specifier.

Enfin l'on pourroit recourir à la cause superieure: & donnant à la diversité de l'Accent, la même origine que l'on donne à celle des Langues; conclurre, que c'est une suite de cette malediction d'enhaut, qui tomba sur les Architectes de Babilonne: & que la même vertu qui travailla alors à la division des Langues, a continué & continué de les subdiviser insensiblement, par l'alteration de l'Accent, comme j'ay dit au Chapitre precedent. Cela n'a-t'il pas autant d'apparence que de rapporter à la même cause, la noirceur des Ethiopiens, avec un Auteur de ce siecle; qui dit qu'elle vient de la malediction lancée sur Cham, duquel ils sont descendus? Et saint Augustin n'a pas eu plus de raison de rapporter à cette disposi-

tion secrete de la Providence , la diversité des visages , des humeurs , des inclinations , &c.

Enfin il faut avoüer , qu'il n'est pas facile de former un jugement certain sur ce Phenomène de la Vie civile. On peut trouver la cause de la continuation du mauvais Accent, dans une Province : l'exemple seul suffit, pour contanter un esprit: car il est visible que l'imagination se remplit facilement des idées du bon & du mauvais Langage. Mais la naissance de chaque espece d'Accent ne pouvant pas avoir l'Exemple pour principe , il faut necessairement avoir recours à d'autres. I'en ay assés dit pour donner lieu à une plus exacte recherche. Il faut passer au point le plus important, qui est la maniere de purifier l'Accent,





CHAPITRE V.

De l'Accent des Voyelles.

A



E plus mauvais Accent que l'on fasse sur cette Voyele, est un defect de quantité ; en la faisant mal-à-propos, longue ou breve : en quoy nôtre Province est grandement defectueuse. Et pour en corriger les defaus, il faut necessairement plusieurs Regles, selon les diverses situations de cette Voyele ; ou selon ses diverses conjunctions avec d'autres lettres.

I Lors qu'elle se trouve à l'entrée d'un mot ; faisant une même syllabe avec *I* ou *u*, : comme en, *Aimer, Aimable, Aisé, Ailleurs, &c. Autruy, Autre, Auvergne, &c.* il faut ordinairement prolonger cette syllabe.

2. Quand cette Voyele à l'entrée du mot, est suivie d'une consone, l'Uzage est fort divers & bizarre : car si le mot a plus de deux syllabes, comme *Abandon*, *Abyme*, *Adonner*, *Abonder*, *Aquiter*, *Aquerir*, *Affranchir*, &c. la premiere syllabe est breve. Si le mot n'a que deux syllabes ; & que la seconde soit masculine ; comme *Amour*, *Accent*, *Accés*, *Affreux*, *Amer*, *Amant*, *Aler*, &c. la premiere doit aussi être breve. Mais si la seconde est feminine ; comme *Ame*, *Acre*, *Arbre*, *Ane*, *Age*, &c. la premiere doit être longue. Quelqu'un pourra s'étonner en cela de la bizarrerie de l'Uzage : car pourquoy est-ce, peut-on dire, que la premiere syllabe, de *Ame*, est plutôt longue ; que la premiere de *Amour*, *Amer*, *Amant* ? Toute-fois ie répons que cét uzage tout bizarre qu'il semble, n'est pas tout-à-fait sans raison. C'est que, comme i'ay déjà marqué, dans *Amour*, *Amant*,

Amer, &c. la seconde syllabe étant masculine, & portant elle-même son Accent (puîsqu'on ne peut éviter de la prononcer fortemant) il faut que la premiere soit breve: autrement l'on feroit deux Accents en un même mot.

3. La Voyele *A*, étant dans l'interieur des mots, se prononce aussi diversément: Lorsque les mots n'ont que deux syllabes, la premiere est breve: comme *Rage*, *Gage*, *Face*, &c. Ces mots *Sale*, *Pale*, sont equivoques, & l'on ôte l'equivoque dans le discours, par le moien de l'Accent. Car prenant, *Sale*, pour une chose mal-propre; on prolonge la premiere syllabe: & le prenant pour une Chambre, on la fait breve. Et tout de même, prenant *Pale*, pour un instrument, la premiere est breve: mais le prenant pour une couleur, on la fait longue. A cela il n'y a point d'autre raison, que la necessité d'éviter les equivoques, qui sont odieuses

à toutes les Langues.

4. Il faut pourtant avouer, qu'il y a des mots de deux syllabes, dont la premiere est naturellement longue; quoy qu'elle finisse par *A*: comme *Bailler*, *Hâcher*, *Hâte*, *Hâter*, &c. *Grace*, *Passé*, *Lasser*, *Casser*, &c. Mais l'on voit bien, que c'est à cause des aspirations, qu'il faut faire dans les premiers mots; & à cause des consones, qui sont dans les quatre derniers. Lors que le mot a plus de deux syllabes, & qu'il y en a une ou plusieurs, qui finissent par *A*, il faut que la dernière où se trouve cette Voyele, soit courte: Exemple: *Orage*, *Effroyable*, *Detestable*, *Etable*, &c. Et c'est l'un des plus insignes defaux de nôtre Province, de prolonger ces sortes de syllabes: cét Accent rendant le plus mauvais son, que l'on puisse dire.

5. Lors qu'il y a dans un mot, plusieurs syllabes qui finissent par *A*; il est grandement doux, & du

bel Accent , de prolonger la penultième de ces syllabes. Exemple : en *Mâdame* , *Mâlade* , *Camârade* , *Incompârable* , &c. on prolonge les syllabes , où il y a un titre : & la raison est , que l'on évite mieux , par ce moien , la longueur de celle qui suit , selon la remarque de Quintilien.

Nobis
juvenibus
doctissinat
fenes ,
acutâ pri-
mâ dicere
solebant ;
ut neces-
sariò se-
cunda
gravis es-
set. *Quin-*
til. lib. 12
c. 5.

Toute-fois il y a une exception, en ces Regles , de certains mots de plusieurs syllabes , dans lesquels celle qui finit par *A* , est longue : comme *Miracle* , *Oracle* , *Spectacle* , *Obstacle*.

6. Enfin ie doy encore marquer un insigne defaut de cette Province, dans la prononciation de la syllabe *Au* : par exemple, *Auvergne* , *Aux Cieux* , *Au Ciel* , &c. Dans le haut Auvergne , l'on ouvre si fort la bouche , en prononçant la premiere syllabe de ces mots ; qu'il semble qu'il y ait *Aouvergne* , *Aoux Cieux* , *Aou Ciel* , &c. Et au contraire, dans le bas Pais , l'on fait

l'Accent circonflexe, n'ouvrant pas assez la bouche sur l'*A*, & la fermant sur *u*; ce qui fait qu'on prononce, presque comme s'il y avoit *oOvergne*, *oOux Cieux*, *oOu Ciel*, &c. Or il faut tenir la bouche également ouverte, sur les deux lettres. Ce qui est fort difficile de regler par écrit: & quoy que ce défaut soit tout-à-fait commun; il est si peu de personnes qui y fassent attention, que ie crains qu'on ne le comprenne pas, sur ce que ie viens d'en dire:

E

Pour corriger l'Accent grossier que l'on fait sur cette Voyele; il faut sçavoir que le bel Uzage la prononce en deux differantes manieres: l'une, dans son Accent naturel; qui est celuy qu'elle a lors qu'on la prononce seule, ou bien dans le recit de l'Alphabet (dont chacun peut aizément faire l'experience). l'autre maniere, c'est de la

prononcer , comme si au lieu d'*E*, il y avoit *ai*. Nôtre Province prend l'un pour l'autre mal à propos : & de plus , quelque-fois à l'*E*, elle substituë grossierement un *O*.

1. La premiere Regle que l'on doit observer ; c'est que quand cette Voyele est suivie de *ST* ; comme en *Beste* , *Teste* , *Feste* , *Estre* , &c. ordinairement on luy substituë *ai* ; en prononçant *Baite* , *Taite* , *Faite* , *Aitre*. On excepte , *Estoit* , *Festoyer* , & d'autres que l'Uzage peut apprendre ; lesquels on prononce dans l'Accent naturel.

2. Il faut observer la même regle, lorsque *E*, est suivy de *Sn*, ou *Sm* ; comme en , *Chesne* , *Mesme* , *Caresme* , *Cresme* , &c. car il faut prononcer , *Chaine* , *Mairme* , *Caraine* , *Craïne*.

3. Enfin il faut faire le même, quand *E* est suivy de *RR* ; comme en *Verre* , *Terre* , *Guerre* , *Tonnerre* , &c. lesquels il faut prononcer , omme *Vairre* , *Tairre* , *Guairre* , &c.

L'Uzage met en même rang, *Prêtre*, *Prophète*, quel'on prononce *Praitre*, *Prophaite* : parce qu'on y sous-entand un *ST*. Il fait le même en, *la Mer*, *Amer*, que l'on exprime *la Mair*, *Amair*. Hors de ces occasions, il faut prononcer l'E dans le ton naturel : *Aimer*, *Aller*, *Ioier*, &c. *Treille*, *Boutcille*, *Lettre*, *Querelle*, &c.

4. En Province, on fait tout le contraire de ces Regles. Car dans ces derniers mots, où il faut prononcer simplement un E ; on substitué *Ai* ; en disant : *Aimair*, *Allair*, *Ioüair*, *Boutaille*, *Queraille*, *Laitre*, &c. Et dans les autres, où il faut prononcer *ai*, comme, *Baite*, *Taite*, *Estre*, *Chaine*, *Caraine*, *Praitre*, *Prophaite*, &c on prononce un E simple : en disant *Bête*, *Tête*, *E'tre*, *Chêne*, *Carême*, *Prophète* : Ce qui dérive sans doute du Gavot ; auquel, parce qu'on dit, *Bétio*, *Této*, *Cheino*, *Careino*, *Proupheto*, &c. on retient cet accent dans le François.

C'est de la même source que procede la substitution de l'O à l'E ; dont j'ay parlé cy-dessus. Car on doit sçavoir que tous nos Feminins François , consistent dans des syllabes où il y a un E , prononcées en fermant la bouche ; c'est à dire avec l'Accent grave. Par exemple : *Simple , Autre , Vôtre , Simplemant , Autremant , &c.* Tous ces E , ont l'Accent grave , & sont feminins. Or parce que le Gavot met des O , pour E ; & dit , *Autro , Simplo , Simploment , Autroment* : quantité de personnes retiennent encore cette expression dans le François ; & au lieu de *Autremant , Vôtre , Vne , Exemple , &c.* il disent *Autromant , Vôtro , Vno , Exemplo , &c.*

5. Il y a encore à regler la quantité de cette Voyele : laquelle on prolonge souvant mal à propos. C'est donc une regle generale ; que les syllabes penultièmes des mots , qui finissent par E , sont breves : comme , *Elle , Eternelle , Vermeille ,*

Querelle, &c. Le contraire est un fort méchant Accent de nôtre Province ; où l'on prolonge ces sortes de syllabes. Lors qu'il y a plusieurs syllabes finissantes par *E*, comme dans les mots que ie viens de marquer ; il est du bel Accent, de prolonger celle qui precede la penultième. De maniere qu'en *Querele* ; il faut prolonger *Que*. Ce qui se doit entendre, lorsque cette syllabe est masculine, comme dans ces mêmes mots ; car les feminines sont toujours breves : comme en *Douce-mant*, &c.

6. Il y a pourtant des Penultièmes, qui sont longues, quoy qu'elles finissent par *E* ; comme en *Maniere*, *Derniere*, *Premiere*, *Troisième*, *Quatrième*, *Cinquième*, & par tout où l'*I* precede l'*E*, masculin. *Entéter*, *Empêcher*, & semblables, ont aussi la penultième, longue ; parce que l'on supplée un *S*, par l'Accent que l'on met dessus : & il est visible, que si l'on exprimoit l'*S*,

& qu'on lût *Entester, Feste, Beste, Teste, &c.* la penultième seroit longue. Or la suppression des lettres ne doit pas alterer l'Accent.

7. Enfin il y a à regler les Masculins & les Feminins, lesquels on confond souvent, en faisant l'Accent Grave, où il faut faire l'Aigu, Par exemple en *Necessaire*, on doit faire l'Accent aigu, sur les deux premières syllabes; & la seconde doit être longue: l'Uzage retenant dans le François, l'Accent du Latin. Il en est de même, en *Précéder, Concéder, Céder, &c.* Or il est fort commun dans cette Province, de faire l'Accent grave sur ces syllabes qui precedent la dernière. On fait la même faute en *Cét*, *Cette? cét homme, cette femme.* La faute que l'on fait, en prenant *Ceux*, pour *Ces*, n'est pas moins grossière. Car le commun du Monde, dit *Ceux hommes, Ceux gens, &c.* au lieu de dire, *Ces hommes, &c.* Jamais le pronom, *Ceux*, ne se

doit ainsi joindre à un nom ; il faut toujours dire , *Ces* ; & n'employer *Ceux* , que quand il est suivy de *Qui* , *Que* , &c. comme *Ceux qui* , *Ceux-cy* , *Ceux que* .

8. Dans le haut Auvergne , comme en Langedoc , on a accoûtumé de confondre les Masculins , & les Feminins , d'une façon particuliere : car en *Visiblement* , *Simplement* , &c. l'on fait l'Accent aigu sur la penultième , où il faut le grave. On met aussi l'Aigu , sur les articles singuliers , *le* , *de* , *me* , &c. en disant *lé Ciel* , *dé vous* , *vous mé* , &c. & il faut l'Accent grave ; ces articles étans feminins au singulier. Au contraire , on met le Grave sur les articles pluriels , *des* , *les* , *mes* , quoy qu'il y faille l'Aigu.

I

Cette Voyele étant suivie de *n* , ou , *m* ; doit être prononcée comme *ei* , Exemple ; *Vin* , *Divin* ,
Prince ,

Prince, Province, &c. sont prononcez, *Vein, Divein, Preince, Pro-veince.* Et c'est un des defaus de ce Pais, d'exprimer l'*I* trop fortement.

Ce seroit icy le lieu de noter, ce que l'on appelle nôtre *Chi, Cha*; qui consiste en ce que dans les syllabes qui finissent par *I*, comme *ci, si, di, li, ni, mi*, &c. on prononce si fortement l'*I*, qu'il semble qu'on en met deux: & le *Cha* se forme dans la prononciation de *Sa, ça; dansa, commança*: lors qu'on y semble joindre, *b*; disant *dancha, commancha*. Mais ces defaus sont assez connus. Et il vaut mieux d'avertir, que le *Chi* procede, de ce que dans l'expression de *ci, si, di*, &c. on applique le plat de la langue, aux dents, ou au Palais de la bouche: car par ce moien, l'air & la pituite y étans comprimez, il en resulte necessairement ce mauvais Accent. On doit donc prononcer ces syllabes delicatement; en appli-

quant subtilement la pointe de la langue contre les Lèvres, les Dents, ou le Palais ; selon l'organe qui doit contribuër à chacune. Il faut pourtant observer, que lorsque l'*I* precede deux *l*, comme en *Ailleurs*, *Affaillir*, *Boüillir*, &c. alors il faut prononcer à l'Auvergnat ; en appliquant le plat de la langue au Palais de la bouche.

Il y a aussi à regler la Quantité de cette Voyele : & il n'y qu'à observer, que les penultièmes syllabes, qui finissent par *I*, sont ordinairement breves, lorsque les dernières sont masculines ; comme en *Finir*, *Rimer*, *Confiner*, *Rafiner*, &c. Et tout de même, quand elles sont féminines : comme, *Crime*, *Rime*, *Cire*, *Fine*, *Mine*, &c. Il faut pourtant avouër, que le bel usage les fait longues, en certains mots, que l'on nomme Infinitifs : comme *Lire*, *Dire*, *Rire*, *Frir*, &c. Quand il y a deux syllabes en un mot, qui finissent par *I*, comme en, *Vizite*,

Mistique, Politique, Pacifique, &c.
on fait le plus souvant, la premiere,
longue ; afin que la derniere soit
plus courte, suivant la remarque
que j'ay faite ailleurs.

O

Dans les mots de deux syllabes,
cette Voyele est ordinairement lon-
gue à l'entrée du mot : comme en
Odeur, Oter, Ozer. Il semble que
Offre, Offrir, ont la premiere breve.

Dans les mots qui ont plus de
deux syllabes, la premiere est bre-
ve : comme, *Oraizon, Obeir, Ob-
server, Offenser, &c.* Dans le mot
même, la syllabe finissant par O,
est breve : comme, *Pistale, Imnole,
Vole, Fole, &c.* & c'est un Accent
fort grossier de cette Province, de
prolonger ces syllabes. Il semble
toute-fois qu'elles sont longues,
quand elles precedent un Z, com-
me en *Doze, Oze, Poze, Com-
poze, Choze, Proze, &c.* Et peut

être même en *Roze*. Et quoy qu'on ne se serve pas ordinairement du *Z*, par écrit ; on le prononce pourtant dans le discours. Quand il y a deux syllabes en un mot, qui finissent par *O*, on prolonge la premiere, pour abreger davantage la seconde : comme en *Colloque*, *Colore*, *Philosophe*. Quand il y a deux *O*, exprimez, ou sous-entendus ; comme en *Contrôle*, *Enrôle*, &c. la syllabe est longue.

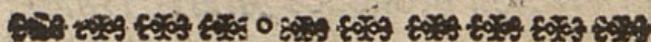
La syllabe *oi*, se change quelquefois en *E* simple ; & quelquefois en *ai*. On la change en *E*, dans *Disoit*, *Faisoit*, *Alloit*, & autres troisièmes personnes singulieres des Preterits imparfaits ; car l'on prononce *Disèt*, *Fèsèt*, *Allèt*, &c. On la change en *ai*, dans *Disoient*, *Fesoient*, *Alloient*, &c. *Disois*, *Fesois*, *Alois*, &c. & dans toutes les troisièmes personnes du Plurier des Preterits imparfaits ; & dans les premieres & secondes personnes du singulier, des mêmes Preterits :

car l'on prononce, *Disait*, *Fesait*,
Allait, pour, *Disoient*, *Fésoient*,
Alloient : & pour *Allois*, *Disois*,
Fefois ; on prononce *Alais*, *Disais*,
Fefais.

U

Cette Voyelle, dans les mots de
deux syllabes, est ordinairement
longue : comme *Uze*, *Fuze*, *Buze*,
Muze, *Ruze*, *Ruzé*, &c. Quand il
y a plus de deux syllabes ; la penul-
tième, finissant par U, est ordinairement
breve : comme, *Figure*, *Or-
dure*, *Murmure*, *Creature*, *Peinture*,
Sculpture, &c. Il semble pourtant
qu'elle est longue en *Accuze*, *Excuz-
ze* : & peut-être que le Z fait le
même effet à l'égard de l'U, qu'il
fait envers l'O dans l'Article prece-
dant. C'est un défaut de Province, de
dire *Roune*, *Houne*, *Donne*, *Coune*,
&c. pour *Rome*, *Homane*, *Donne*,
Comme. On y dit aussi, *Prouphete*,
Prouffit, *Montrer*, &c. pour *Profit* ;

Prophete, Monstrer, &c. Enfin l'on y dit souvant, *Vune, Vuotre, &c.* pour *Vne, Vôtre, &c.*



CHAPITRE VI.

De l'Accent des Consones.

M, N, R, S.



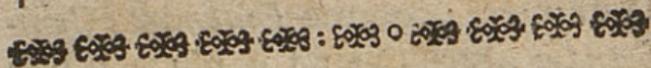
LES Syllabes qui finissent par *m, n*, sont toujours longues, quand elles sont penultièmes: comme *Monde, Onde, Prendre, Compris, Trompe, &c.* On excepte, *Pomme, Comme, Donne, &c.* parce que l'on supprime l'*m*, ou l'*n* des premieres syllabes de ces mots: lesquelles par consequant ne finissent pas par *m*, ou *n*, dans la prononciation; mais par *o*. Quand un mot a deux syllabes, qui finissent par *m*, ou *n*, on prolonge seulement

la dernière : comme *Entendre*, *Comprendre*, &c. Quand il n'y a qu'une syllabe, qui finisse par *m*, ou *n* ; il la faut prolonger, quoy qu'elle ne soit pas la penultième du mot : comme, *Sensible*, *Entendement*, &c. *R*, est prononcée fortemant, du côté de France ; quand elle commence une syllabe : comme en *Dire*, *Lire*, &c. on prononce prèsque deux *R*.

Quand il y a une double *S*, la syllabe qui finit par la première, est ordinairement longue, comme en *Passer*, *Pousser*, *Fosse*, *Bosse*, *Necessaire*. On excepte *Assembler*, & autres semblables, où la nécessité de prolonger la syllabe, qui finit par *m*, fait abbreger la première.

La Syllabe qui finit par *S*, suivie de *C*, comme *Descendre*, *Condescendre*, doit avoir l'Accent aigu ; & c'est un défaut de Province, de luy donner le Grave, & de la faire féminine.





CHAPITRE VII.

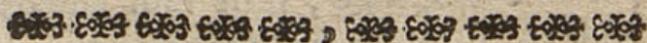
*Des Elisions & Suppressions
des lettres finales.*

Supprimer quelques lettres finales d'un mot, pour le joindre à celui qui suit; c'est ce que l'on nomme Elision. On la doit faire lorsque le premier de ces deux mots finit par une Voyele feminine, & que le suivant commence par une autre Voyele. Par exemple *La Province étoit; L'homme ayant; Comme on,* &c. Il faut prononcer *La Provinc'étoit. L'homme'ayant. Comm'on.* Le commun des Gens, ne fait point ces elisions dans cette Province. J'ay dit expressement, qu'il la faut faire, quand le mot precedant finit par une Voyele feminine: car si elle est masculin,

masculine , comme : *l'ay été à : Il dira au* , &c. il ne faut point d'Elision. Quand le mot precedant finit par une Consone , il ne faut iamais elider , si le suivant commence par une Voyele : Par exemple , il faut dire *Les Princes étoient : Ils viennent ensemble : Ils dinèrent avec luy* , &c. Et non point comme l'on dit en Province , *Les Princ'étoient : Ils vienn'ensamble : Ils diner'avec luy*.

La suppression est une espece d'Elision. Lorsque le mot precedant finit par une Consone ; & que le suivant commence aussi par une Consone ; on elide la Consone du precedant, Par exemple *Aimer le Vin : Ils viennent* , &c. on ne prononce point l'*R*, de *Aimer*, ny l'*S*, de *Ils*. Quand le mot precedant finit par une Consone , & que le suivant commence par une Voyele ; comme *Aimer à boire ; Disant à* , &c. il ne faut rien supprimer : & c'est un grand défaut de Province de

50 Du bon Accent
prononcer, *Aimé à boire* ; *Difan à*,
&c. fupprimant ainfi l'R, du pre-
mier mot, & le T du fecond.



CHAPITRE VIII.

Des Equivoques.



Toutes les Langues abhor-
rent avec juftice, les Equi-
voques. Parce que la Pa-
role n'étant inftituée, que
pour expliquer la Penfée ; l'Equi-
voque empêche de le faire nette-
ment. Saint Auguftin pour éviter
l'équivoque du mot Latin OS, qui
fignifie la Bouche, & auffi, un
Oftemant, vouloit que pour expri-
mer *Oftemant*, on dit *Oftum*, *Ofti* ;
& qu'on laiffât à la Bouche, l'OS
tout entier. Or il y a auffi dans
nôtre Langue, plufieurs termes équi-
voques, dont l'on determine le fens,
par la façon de prononcer. Je

L. de
Doctr.
Christian.

marque icy ceux que ma memoire me fournit.

Droit , signifie le pouvoir que l'on a sur une chose ; & aussi, une chose droite : & pour faire con- naitre la premiere signification , on prononce *Droit* : pour marquer la seconde , l'on dit *Drét*.

Sale, étant pris pour une Cham- bre ; on abbrege la premiere sylla- be : étant pris pour une chose mal- propre , on la prolonge. *Soit* venant du Verbe , *Je suis* ; on prononce *Sét* ; car l'on dit , *Je veux qu'il Sét*. Mais étant pris pour Adverbe ; on dit , *soit* : Par exemple : *soit qu'il aille , soit qu'il vienne*. De maniere qu'il faut dire ; *soit qu'il sèt pau- vre , soit qu'il sèt riche*. parce que les deux premiers , *soit*, de ces deux demy-phrases , sont Adverbes ; & les autres sont Verbes.

Croit , venant de *Croire* ; on le prononce *Croit* : & l'on doit dire *Je crois , tu crois , il croit*. *Nous croyons , vous croyez , ils crait*.

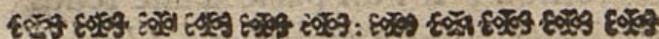
Mais venant du Verbe *Croître*, on dit *Je crais, tu Crais, il crait, Nous créssons, vous cressez, ils cressent.*

Doit, signifiant le *Doit* de la main, se prononce *Doit*. Mais signifiant *Engagement*, ie serois du sentiment de ceux qui prononcent, *Il dét*: comme l'on dit *Ils dévent; Ils devait*: & le mot *Dét*, a bien plus de raport au Latin *Debet*, duquel il derive.

On a accoûtumé, dans les Provinces, de faire des Equivoques; auxquelles il est visible, que la maniere d'écrire ne donne point d'occasion. La troisiéme personne du Pluriel des Preterits imparfaits, s'écrit avec *ient*; par exemple, *Etoient, Disoient, Lisoient*. La troisiéme du Singulier des mêmes Preterits, s'écrit avec *it*: par exemple; *E'toit, Disoit, Lisoit*. Et cependant l'on prononce vulgairement le Pluriel, comme le Singulier: on dit en l'un & en l'autre: *E'tét, Disét, Lisét*: si bien qu'on ne peut discerner par cette

expression , si l'on parle d'une seule
personne , ou de plusieurs. Ce de-
faut n'est pas seulement de nôtre
Province ; il est aussi des autres : &
l'on ne voit que les plus Exacts qui
l'évitent. Par tout où l'on voit donc
écrit , ou bien où l'on devoit pro-
noncer *Etoient* , *Disoient* , *Lisoient* ,
&c. il faut dire *E'tait* , *Disait* , *Li-
sait* : tout de même que nous di-
sons , *I'étais* , *Je disais* , *Je Lisais*.
Mais où l'on trouve *E'toit* , *Disoit* ,
Lisoit : il faut prononcer *E'tét* ,
Disét , *Lisét*.





CHAPITRE IX.

Des Conjugaisons.



N nomme *Verbe*, un mot, qui signifie, *Faire quelque chose*. Comme, Aimer, Réver, parler, Lire, Danter. Or l'on peut, en cinq manieres differantes, parler de faire une chose : par exemple, de lire. Et ces cinq *Manieres*, se nommans en Latin *Modi*, ont été traduites dans les Ecôles, par un nom barbare, *Mœufs*. La premiere de ces *Manieres*, est de dire qu'on lit en certain tems, present, passé, ou à venir : & cette *Maniere*, se nomme *Indicatif*. La seconde est en commandant de lire, prezantemant, ou en autre tems à venir : & c'est l'*Imperatif*. La troisieme, est en souhaitant qu'on lise ; ou qu'on ait leu au passé : & c'est l'*Opratif*. La

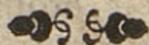
quatrième , est de supposer qu'on lit , ou qu'on lisoit , ou qu'on a lû , ou qu'on avoit lû , ou qu'on lira : & c'est le *Subjunctif*. La cinquième , est de parler de lire , indeterminément ; sans assurer , commander , souhaiter , ny supposer : comme quand on s'entretient simplement du plaisir qu'il y a de lire ; & cela se nomme *Infinitif*.

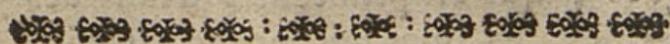
On appelle donc , *Conjugaison*, l'explication que l'on fait de quelque ne de ces Manieres de parler de lire , ou de faire quelque autre chose. Par exemple , ie conjugue l'Indicatif , lorsque ie dy : *Je ly , Tu lis , Il lit ; Nous lisons , Vous lisez , ils lisent. J'ay lû , tu as lû , il a lû , &c.* Parce que ie recite la maniere, dont il faut exprimer , qu'on lit en certain tems.

C'est aux Rudimans , qu'il faut renvoyer ceux qui ne sçavent pas ces Conjugaisons , en François. Et cependant il est étonnant de voir combien de gens de lettres , les

ignorent : quoy qu'ils entendent parfaitement le Latin.

Le defaut que l'on fait donc , se commet dans l'Optatif. Car il faut conjuguer ainſy le Preterit imparfait : *Plût-à-Dieu que ie luſſe ; que tu luſſes ; qu'il lût. Plût-à-Dieu , que nous luſſions , &c.* Et le Preterit plus que parfait , ſe conjugue de la ſorte : *Plût-à-Dieu que j'euffe lû ; que tu euffes lû ; qu'il eut lû , &c.* Voila la veritable maniere de parler & d'écrire. Et voicy comme l'on fait ſouvent l'un & l'autre : *Plût à-Dieu que ie luſſe , que tu luſſes , qu'il luſſe : Plût-à-Dieu que j'eus lû , que tu eus lû , qu'il euffe lû. Plût-à-Dieu que j'aimaſſe , que tu aimaſſe , qu'il aimafſe : Plût-à-Dieu , que j'euffe aimé , que tu eus aimé , qu'il euffe aimé , &c.* Tout cela s'appelle confondre les choſes ; & l'on peut aiſément corriger ce defaut parce que ie viens de dire.





CHAPITRE X.

Regle generale et Conclusion du Traitté.

VOILA les principales observations que ma Memoire me fournit , pour la pureté de l'Accent. C'est aux Parens à suppléer à mon defect , par le soin qu'ils doivent prendre d'élever leurs Enfans ; depuis le Berceau , à la Langue Françoise ; & de les retirer de la conversation des personnes qui ne parlent que le Gavor. Les Langues les plus difficiles s'apprenent par la frequentation de ceux qui les parlent bien : l'Imagination se laissant aisément impressionner des idiomes qui frappent souvant l'oreille, & de l'Accent qui les accompagne. C'est de là que vient ce grand commerce qui se trouve entre les Lan-

gues ; qui empruntent souvant des termes , les unes des autres. Quintilien fait voir , que le Latin a beaucoup emprunté du Grec ; que le Grec , tout riche qu'il est , a emprunté du Latin : & que le Gaulois n'est pas si pauvre , qu'il n'ayt eu des termes à prêter aux Orateurs Romains , pendant que la Gaule fournissoit des Lauriers à leurs Capitaines. Il dit que *Rheda* , est un terme Gaulois (peut-être est-ce de luy , que dérive nôtre Vulgaire , *Rode*) & *Benna* en est un autre , suivant les Auteurs. Les Romains n'ont pas manqué de leur côté , de nous accommoder de leurs termes. On croit que toute nôtre Langue en est descendüe ; quoy qu'à la verité , elle ne se ressente guere plus de son origine : & peu à peu l'on change si fort les termes , qui tiennent du Latin ; qu'il semble qu'on ayt resolu d'abolir entierement la memoire de cette naissance. Enfin le Vulgaire de cette Province a encore tiré du

Latin, une partie de ses expressions, qui restent prèque toutes entieres; & on les sçait assez, sans qu'il soit necessaire de les marquer.

Or quand les Peuples se sont ain sy communiquez leurs termes; ce n'est pas par transaction, & par concert: c'est par une imitation indeliberée & insensible; qui a été capable au bout d'un tems, de faire oublier à toute une Nation, ses termes propres; pour ne se souvenir que des Etrangers. Cela fait bien voir la force de l'exemple, en matiere des Langues: & avec quel soin l'on doit procurer à la Jeunesse, la pratique des personnes qui parlent juste. Certes il est impossible que le beau François & le bon Accent, ne soient étrangers à ceux qui ne sont élevez qu'à une Langue grossiere.

Non as-
suescat ne-
dum in-
fans qui-
dem ei
sermoni
qui de
discendus
sit. Quint.

Mais au soin des Parens, la Jeunesse doit elle-même ajoûter l'application; & se souvenir de cét avis de Quintilien: *Est certè aliquid consummata eloquentia; neque ad sam*

pervenire natura humani ingenij prohibet. Quod si non contingat; alius tamen ibunt qui ad summa nitentur, quàm qui, præsumptâ desperatione quò velint evadendi, protinus circa ima subsisterint.

In Præ-
fat. Instit.

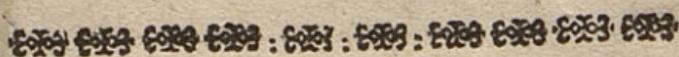




PERMISSION.

VEU le Livre intitulé, *de l'Accent de la Langue Françoisse, & La maniere de le purifier dans nôtre Province* : le declare pour le Roy, ne vouloir empêcher que ledit Livre soit imprimé par NICOLAS IACQUARD Maître Imprimeur en cette Ville, avec défenses à tous autres de l'imprimer & débiter, à peine de confiscation des Exemplaires, & de trois cens livres d'amande. Fait ce dix-huictième May 1672.

Signé PASCAL.

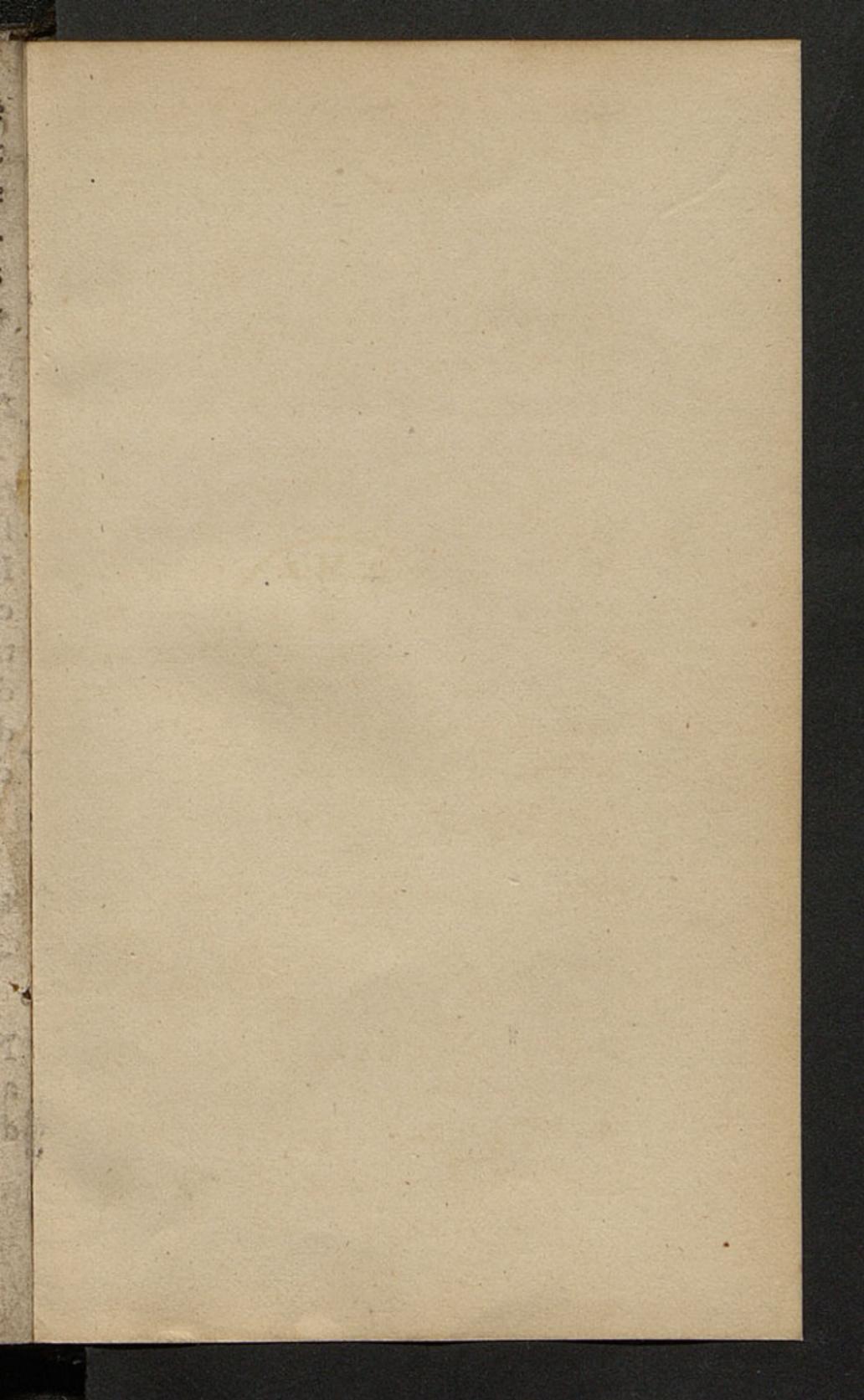


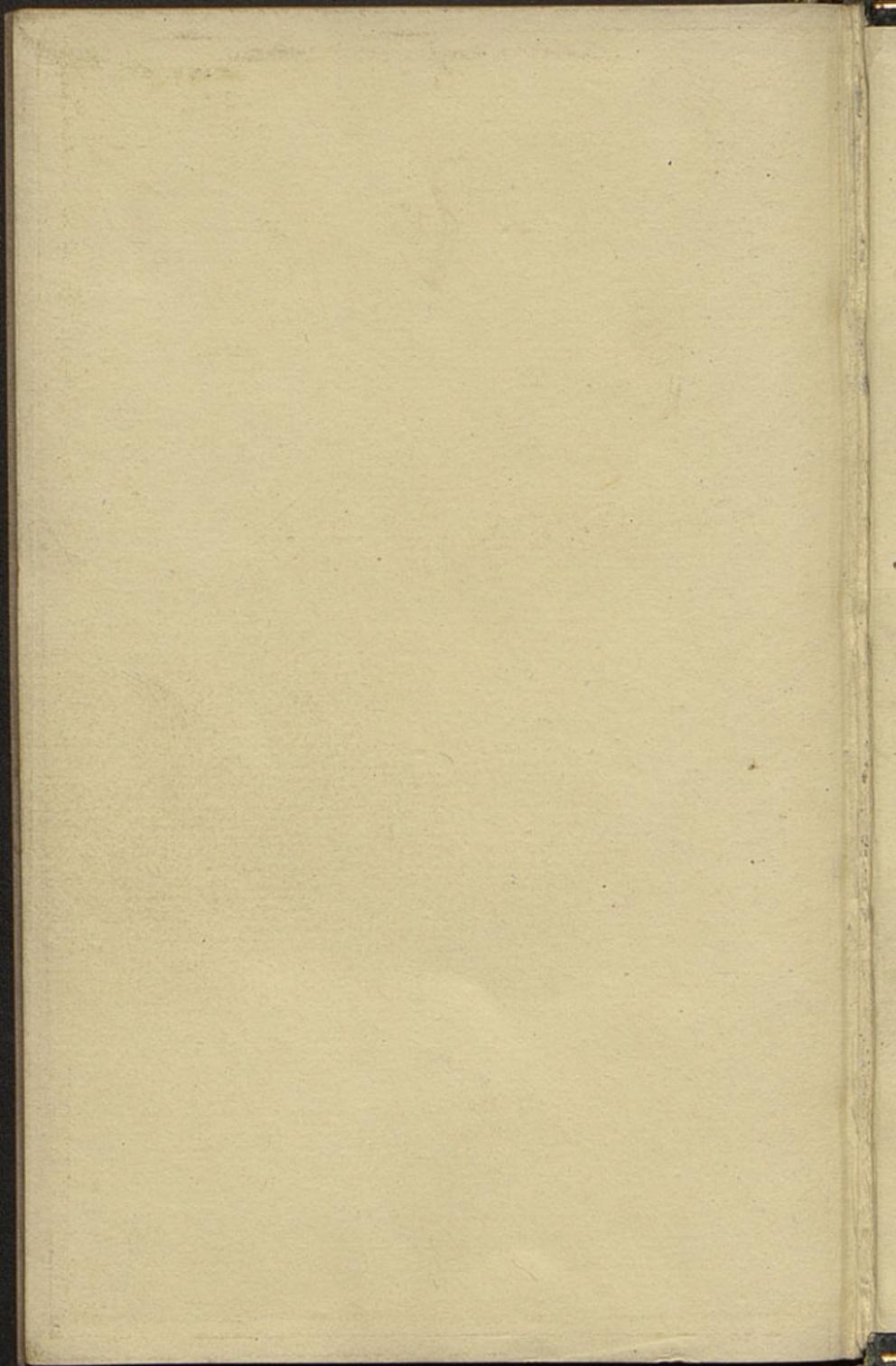
VEU ledit Livre, & les Conclusions du Procureur du Roy ; Nous avons permis & Permettons audit IACQUARD, d'imprimer ledit Livre, intitulé, *de l'Accent de la*

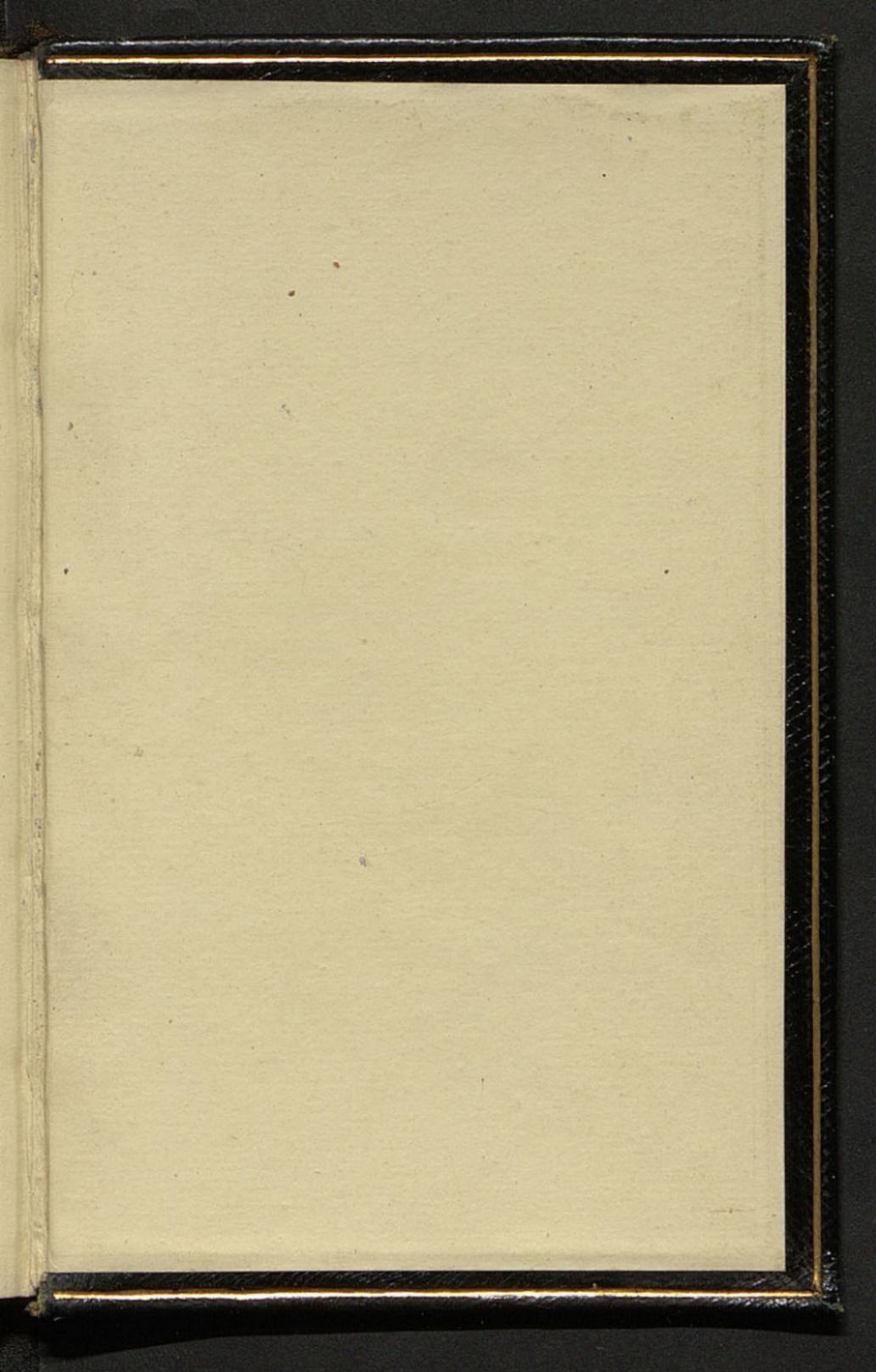
*Langue Françoise, & la maniere de
le purifier dans nôtre Province; Et
faisons défenses à tous autres de
l'imprimer & débiter, à peine de con-
fiscation des Exemplaires, & de trois
cens livres d'amende. Fait le 18. May
1672.*

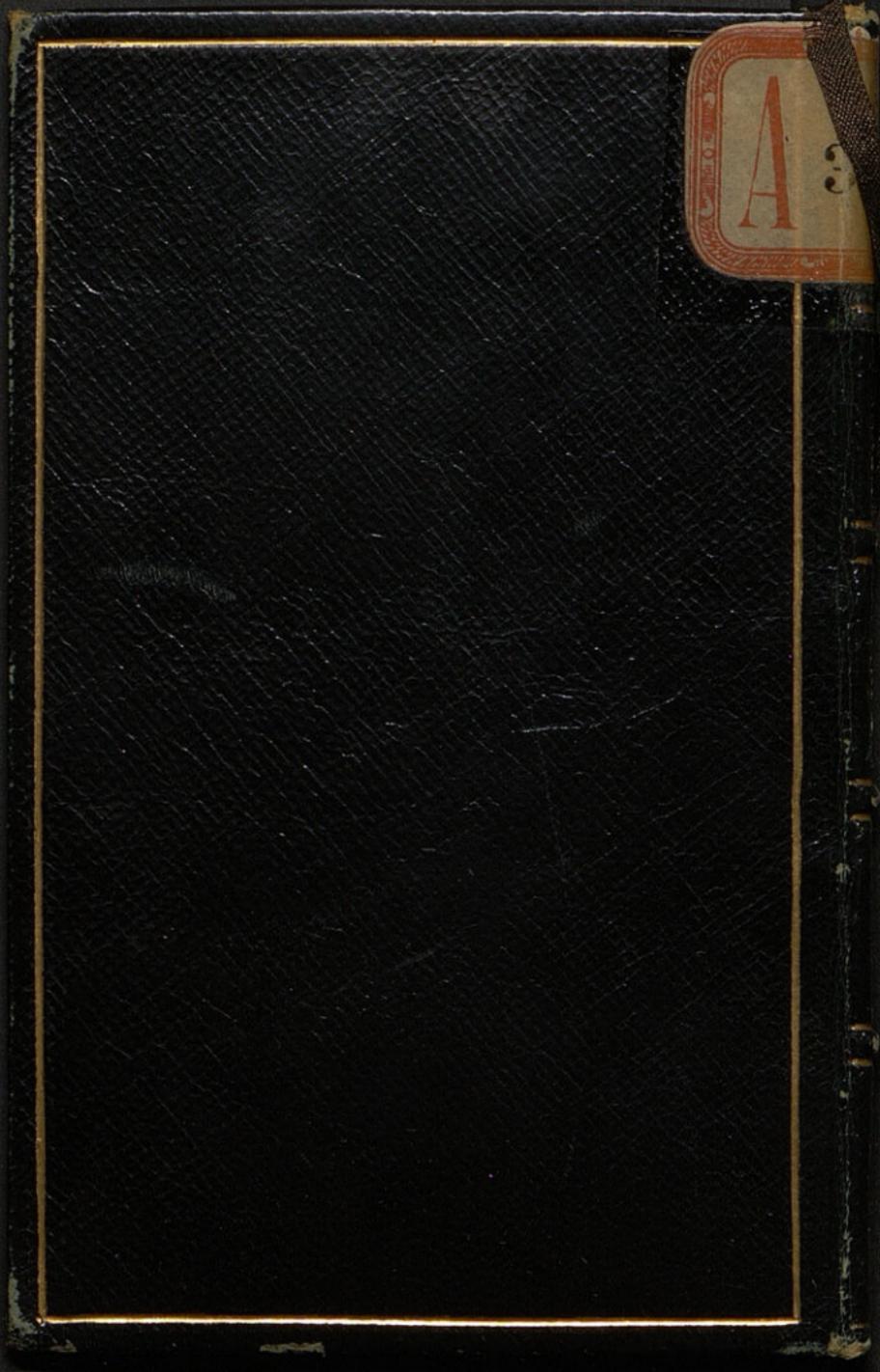
Signé DUFOUR.











THE
SOCIETY

OF
DEBENTUREHOLDERS

OF
THE
SOCIETY

OF
THE
SOCIETY

OF
THE
SOCIETY